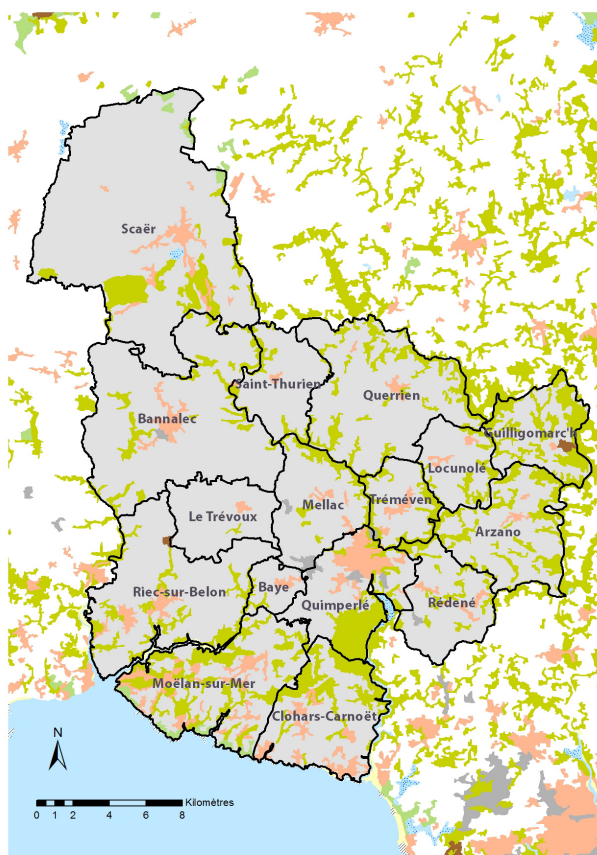


Pays de Quimperlé



Chiffres-Clés

54 601 habitants, soit 16,3% de la pop. cornouaillaise
Communauté de communes la plus peuplée en Bretagne
(INSEE RP 2011)

20 968 actifs en emploi
(INSEE RP 2010)

17 476 emplois, soit 13,5% des emplois en Cornouaille
(INSEE RP 2010)

10 270 emplois salariés privés
(Urssaf 31/12/2013)

908 emplois salariés MSA
(MSA 31/12/2012)

3 811 établissements
(INSEE SIRENE 01/01/2012)

3 945 demandeurs d'emploi cat. ABC
(DIRECCTE Pôle Emploi 31/12/2013)

Sommaire

Synthèse	5
Sources et définitions	6
Quelques rappels de structure	8
■ Une démographie dynamique mais vieillissante	8
■ Une population moins scolarisée et plus faiblement diplômée.....	8
■ Un territoire industrialisé, porté par l'agroalimentaire et le travail du papier	9
■ De nombreux flux domicile-travail avec les CA de Lorient et Concarneau	9
L'emploi et la masse salariale	10
■ Une nouvelle baisse des emplois salariés privés depuis fin 2012	10
■ Une masse salariale en légère baisse en 2013 après de fortes hausses de 2009 à 2012.....	11
■ Près de 50% de la masse salariale du Pays de Quimperlé dépend de l'industrie... ..	12
■ ... portée par l'agroalimentaire qui globalement se maintient depuis 6 ans, malgré des pertes récentes.....	12
■ Les emplois dans les autres secteurs industriels stagnent depuis 2010, après de fortes pertes en 2008-2009.....	13
■ Une tendance générale de pertes d'emplois dans le commerce de gros et les services spécialisés aux entreprises depuis 2008, de hausse dans les services de soutien (intérim)	13
■ Des pertes dans l'hôtellerie-restauration, des gains dans le commerce de détail et les services divers à la population.....	14
■ Des baisses d'emplois dans la construction depuis 2010, une relative stagnation dans l'administration, santé, social, enseignement.....	15
■ De nombreux emplois salariés dans le secteur conchylicole, des hausses dans la coopération agroalimentaire et les travaux forestiers.....	15
■ Une moindre baisse des chefs d'exploitations agricoles que sur les territoires voisins.....	16
Les établissements	17
■ Encore un établissement sur cinq dans l'agriculture en janvier 2012	17
■ Un volume d'établissements (marchands non agricoles) qui stagne en 2012.....	17
■ 2013 : une baisse des créations d'établissements, une stabilisation des créations d'entreprises.....	18
■ Une baisse des établissements avec de l'emploi salarié privé entre 2011 et 2013, due principalement aux pertes dans la construction et le tertiaire.....	19
Le marché du travail	20
■ Comme sur tous les territoires, des demandeurs d'emploi en forte hausse depuis 2010, une surreprésentation des DEFM avec une activité réduite.....	20
■ Des besoins de main d'œuvre en hausse, mais 7 projets de recrutement sur 10 sont saisonniers	21
■ La diminution des déclarations uniques d'embauche amorcée en 2012 continue en 2013 : - de 900 en CDI et - de 2 000 en CDD de plus d'un mois.....	22
La construction	23
■ Des mises en chantier de locaux qui diminuent encore en 2012 et 2013.....	24
■ Le tassement de la construction observé depuis 2009 se poursuit en 2013.....	25

Synthèse

La COCOPAQ a une démographie dynamique portée par le solde migratoire. Sa population est plus faiblement diplômée et moins scolarisée qu'ailleurs.

Le dynamisme démographique du territoire est lié à sa situation géographique intermédiaire entre Quimper et Lorient. Plus de 16% des actifs de la COCOPAQ vont travailler dans la CA de Lorient, mais également près de 12% dans un autre EPCI de Cornouaille, dont une grande partie vers Quimper et Concarneau.

Le territoire reste fortement industrialisé, porté par l'agroalimentaire et ses 2300 emplois.

Bigard concentre 60% des emplois agroalimentaires, mais on peut aussi citer parmi les plus grands, Peny, Duc, Tallec, Nestlé Purina, Capitaine Cook, ... Et, parmi les équipementiers et emballeurs : Guelt, Glatfelter, Ardagh Metal Packaging, ... Les Papeteries de Mauduit sont aussi prépondérantes dans le poids industriel.

Le Pays de Quimperlé connaît une nouvelle baisse des emplois salariés privés depuis fin 2012.

Après une forte baisse des effectifs en 2008 et 2009, le nombre d'emplois a fortement progressé à partir de mi 2010, puis diminué à compter du 4^{ème} trimestre 2012. Au global, entre décembre 2007 et 2013, le Pays de Quimperlé a perdu 290 emplois salariés privés.

La masse salariale qui a baissé seulement en 2013, provient à 49 % de l'industrie, dont l'agroalimentaire représente 57 %.

Parallèlement, les emplois de l'agro-alimentaire représentent 62 % des emplois salariés industriels. Bien qu'ils aient diminué ces 2 dernières années, ils se maintiennent à leur niveau de fin 2010, soit une centaine d'emplois de moins que fin 2007. La masse salariale du secteur en 2013 est supérieure de 3% à celle de 2007.

La construction et l'hôtellerie-restauration ont connu de fortes pertes d'emplois depuis 2011.

Le commerce de gros et les services spécialisés aux entreprises ont eux perdu de nombreux emplois depuis fin 2007, malgré une relative stagnation en 2012-2013. Les effectifs des industries non alimentaires qui avaient fortement reculé en 2008 et 2009 (Papeteries de Mauduit, départs de Bolloré et Chubb Sécurité, Isobox, ...) stagnent depuis.

Les effectifs salariés ont globalement progressé depuis 2007 dans le commerce de détail, les autres services à la population et les services de soutien (dont activité intérimaire).

Les emplois de l'administration-enseignement-santé-social ont eux globalement stagné sur la période.

L'agriculture et la pêche restent plus présentes que dans les territoires voisins.

La conchyliculture est surreprésentée, avec les 2 plus grands établissements de France : Thaëron et Cadoret. Encore 20% des établissements dépendent de l'agriculture-pêche dans le Pays de Quimperlé, qui voit son nombre de chefs d'exploitations moins reculer que les territoires voisins.

En 2013, la création d'établissements se situe à un niveau intermédiaire entre les taux cornouillais et breton.

Comme sur tous les territoires, le taux de création d'établissements est en baisse continue depuis 2009. En 2012, le nombre d'établissements a stagné. Les établissements avec emplois salariés privés, qui représentent 36 % de l'ensemble des établissements, sont en baisse depuis 2011, avec des pertes dans la construction et le tertiaire (les 2 secteurs ayant connu les plus fortes hausses entre 2007 et 2011).

Une hausse continue des demandeurs d'emploi depuis 2010, avec une forte présence des demandeurs d'emploi ayant une activité réduite et des moins de 25 ans.

La croissance du chômage est similaire à celle de Cornouaille, mais supérieure à celle de Lorient.

En 2014, les intentions d'embauche sont en hausse, mais restent principalement saisonnières.

Elles étaient déjà en progression en 2013. Or, la diminution des déclarations uniques d'embauche amorcée en 2012 a continué en 2013, avec moins de 900 déclarations d'embauche en CDI et moins de 2 000 en CDD de plus d'un mois. La spécificité industrielle du Pays de Quimperlé se retrouve dans ses déclarations d'embauche.

Le territoire a connu très peu de mises en chantier de surfaces de locaux depuis 2008, et elles diminuent encore sur la période la plus récente.

En 2012 et 2013, la construction de locaux est principalement portée par les bâtiments de service public et les locaux d'entreposage. Aucune industrie n'a été mise en chantier, et la construction de locaux agricoles est en fort recul.

Le faible niveau de construction de logements connu depuis 2009 se poursuit.

Ces deux dernières années, seulement 520 logements ont été mis en chantier, dont 45 en collectif.

Sources et définitions

Les données sur l'**emploi salarié privé et la masse salariale** transmises par l'**Urssaf Bretagne** sont issues de la base de données SEQUOIA. Les employeurs du régime général déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du bordereau récapitulatif des cotisations (BRC) sur lesquels ils portent notamment leurs effectifs.

Le champ couvre l'ensemble des cotisants exerçant leur activité en France dans un secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique

sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'État ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

L'effectif salarié figurant sur les BRC est un effectif en fin de trimestre ; chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss.

Les données sur les **déclarations uniques d'embauche** (DUE) transmises par l'**Urssaf** sont des intentions d'embauche.

La Déclaration Unique d'Embauche, mesure mise en place pour lutter contre le travail illégal et s'inscrivant dans le cadre des simplifications administratives et des mesures en faveur de l'emploi, concerne tout salarié au sens du droit du travail, quelles que soient la nature et la durée du contrat.

Elle intègre les agents recrutés par des contrats de droit privé dans la fonction publique d'État, les collectivités territoriales, la fonction hospitalière et les établissements publics à caractère administratif. Sont exclus les particuliers employeurs de personnel de maison, les stagiaires avec convention de stage, les vendeurs à domicile, les salariés dont l'embauche est réalisée à l'étranger. Sont omises les déclarations adressées à la Mutualité Sociale Agricole concernant les entreprises relevant de ce régime de protection sociale.

Les données sur l'**emploi salarié agricole** sont les emplois relevant du régime de la **Mutualité Sociale Agricole (MSA)**. Ils correspondent au nombre d'emplois encore en cours d'activité au 31 décembre de l'année. L'activité professionnelle conditionne l'affiliation au régime agricole des actifs. Sont compris les emplois en :

- Exploitation culture-élevage : les cultures spécialisées, les champignonnières, l'élevage spécialisé de gros animaux, l'élevage spécialisé de petits animaux, l'entraînement, le dressage, les haras, la conchyliculture, les marais salants, les cultures et l'élevage non spécialisés et la viticulture
- Organismes de services : Mutualité agricole, le Crédit agricole, les autres organismes professionnels agricoles et le personnel statutaire des sociétés d'intérêt collectif agricole en électricité
- Coopération : le stockage et conditionnement de produits agricoles, de fleurs, de fruits et de légumes, l'approvisionnement, la collecte, le traitement et la distribution de produits laitiers, le traitement de la viande, la conserverie de produits autres que la viande, la vinification, l'insémination artificielle, la sucrerie, la distillation, la meunerie, la

panification, les coopératives diverses, les unions et les fédérations de coopératives

- Travaux agricoles : entreprises qui effectuent des travaux agricoles s'insérant directement dans le cycle de la production végétale, tels que labourage, défrichage, semilles, battage ; les entreprises d'entretien et de restauration des parcs et des jardins, et les entreprises paysagistes ;
- Travaux forestiers : la sylviculture, le gemmage, les exploitations de bois et les scieries fixes
- Artisanat rural : petits artisans n'employant pas plus de deux ouvriers de façon permanente et dont l'activité concourt à la satisfaction des besoins professionnels des agriculteurs, notamment les forgerons, réparateurs de machines-outils, réparateurs d'instruments ou bâtiments agricoles et leur entretien, bourreliers, sabotiers, tonneliers, charrons, hongreurs, distillateurs ambulants.
- Activités diverses : les gardes-chasses, les gardes-pêche, les jardiniers, les gardes forestiers, les organismes de remplacement et de travail temporaire, les membres bénévoles, les enseignants des établissements d'enseignement agricole.

Les données sur le **dénombrement des établissements (Champ total)** sont issues du Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et de leurs Établissements (**SIRENE**), et plus particulièrement du **Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE)**, qui gère un identifiant unique attribué aux personnes morales et physiques, le numéro Siren, ainsi qu'à chacun de leurs établissements, le numéro Siret.

Le champ des fichiers de dénombrement a été défini de manière à être le plus large possible, en excluant uniquement les unités sans réalité économique ou appartenant à des populations pour lesquelles la qualité du dénombrement serait insuffisante. Ce principe a conduit à retirer du champ des unités non marchandes des populations d'unités « non-employeurs » pour lesquelles peu d'information en dehors de la création initiale parvient à Sirene et où la proportion de faux-actifs est élevée. Ainsi certaines

unités ont été retirées : les associations non marchandes sans salarié, les associations de remembrement, les CCAS, les caisses des écoles sans salarié. De même, afin d'éviter de présenter un trop grand nombre d'établissements secondaires à la même adresse dans le cas des collectivités locales, une sélection a été effectuée excluant celles sans salarié.

Le secteur agricole est mis à disposition même s'il surestime le nombre d'exploitations agricoles (en raison d'un taux de faux-actifs assez important et de la difficulté à suivre dans le répertoire Sirene la transmission des exploitations) ; cela permet d'évaluer approximativement ce secteur sur des territoires ruraux.

Il est déconseillé de comparer les stocks de 2 années consécutives. En effet, une partie des cessations est connue par des enquêtes dont le volume est variable d'une année à l'autre.

Les données sur le **la démographie des entreprises et des établissements du champ marchand non agricole** sont également issues de **SIRENE**. La démographie des entreprises et des établissements concerne les mouvements affectant les populations d'entreprises et d'établissements. Elle observe également leur renouvellement par le biais des créations et des disparitions, ainsi que les principaux événements au cours de leur existence. Sont sélectionnées les unités exerçant une activité économique réelle dans les activités de l'ensemble des secteurs marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services.

Sont exclues :

- Les unités dont le fonctionnement n'est pas financé par une activité marchande (administrations, collectivités territoriales, organismes sociaux, associations non marchandes...).
- L'agriculture, la sylviculture et la pêche

A partir de 2009, la base de stocks au 1er janvier comprend les associations marchandes qu'elles aient ou non des salariés. En revanche, dans les bases de stocks antérieures à 2009, les associations sans salarié sont exclues. Les activités de location sont sous-estimées dans les fichiers antérieurs au 1er janvier 2007.

Le champ de **l'enquête sur les besoins de main d'œuvre (BMO) réalisée par Pôle Emploi** prend en compte l'ensemble des établissements relevant de l'Assurance chômage, ainsi que les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois, les établissements du secteur agricole, et les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...) ou des

établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête porte donc sur l'ensemble des établissements employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (EDF, Banque de France...). Toutes les entreprises concernées n'ont pas répondu au questionnaire, mais les résultats sont redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements.

Les analyses sur **la construction** sont issues de la base de données **Sit@del2** qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les directions départementales du ministère et par les communes instructrices. Les catégories de locaux distinguées par Sit@del2 sont définies par le code de l'urbanisme. La notion de local artisanal a été introduite en octobre 2007 lors de la réforme du droit des sols. Auparavant, les superficies de locaux d'artisanat

étaient incluses dans les données en industrie et commerce. La catégorie « service public » comprend les transports, l'enseignement-recherche, l'action sociale, l'ouvrage spécial, la santé, la culture et les loisirs.

Deux types de séries statistiques sont utilisés :

- en date de prise en compte : date à laquelle il est enregistré dans la base de données.
- en date réelle : date d'autorisation ou de mise en chantier déclarée par le pétitionnaire.

Quelques rappels de structure

Source : INSEE – Recensement de la population / traitement QCD

■ Une démographie dynamique mais vieillissante

Le Pays de Quimperlé compte **54 600 habitants au 1^{er} janvier 2011**, dont 22% résident dans la commune de Quimperlé (12 160). Trois autres communes comptent plus de 5 000 habitants : Moëlan-Sur-Mer (6 980 habitants), Bannalec (5 510 habitants), et Scaër (5 330 habitants).

Evolution de la population entre 2006 et 2011 et vieillissement

	Population 2011	Evol. pop 06-11		Solde naturel		Solde migratoire		Indice vieillissement 2010
		nb	%	nb	%	nb	%	
CC Quimperlé	54 601	+3 643	+7,1%	-262	-0,5%	+3 905	+7,7%	1,24
CA Lorient	185 882	+729	+0,4%	+727	+0,4%	+2	+0,0%	1,16
CA Concarneau	49 020	+90	+0,2%	-710	-1,5%	+800	+1,6%	1,42
Cornouaille	334 557	+6 789	+2,1%	-2 965	-0,9%	+9 754	+3,0%	1,29
Finistère	899 870	+16 869	+1,9%	+2 034	+0,2%	+14 835	+1,7%	1,10
Bretagne	3 217 767	+123 233	+4,0%	+34 007	+1,1%	+89 226	+2,9%	1,03

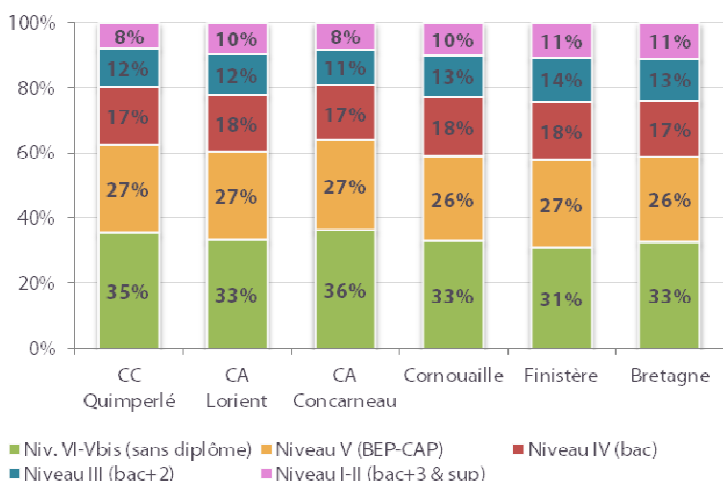
Entre 2006 et 2011, la population de la COCOPAQ a augmenté de **+7,1%**, soit un dynamisme plus important qu'en Cornouaille. Cette forte croissance résulte d'un solde migratoire très positif, tandis que le solde naturel est déficitaire. On compte même des hausses de plus de 10% à Locunolé, Saint-Thurien, Quimperlé et Guilligomarc'h.

Mais, à l'instar de la Cornouaille, le Pays de Quimperlé est également vieillissant. Il compte environ **124 personnes de plus de 60 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans**, soit un indice de vieillissement légèrement inférieur à la moyenne cornouaillaise, mais nettement supérieur aux observations départementale et régionale.

■ Une population moins scolarisée et plus faiblement diplômée

Le niveau de formation de la population de la COCOPAQ est relativement faible, avec plus de non-diplômés et moins de diplômés de l'enseignement supérieur. Ce constat s'observe dans les différentes sous-populations (jeunes de 15-24 ans, population active...). Le **taux de scolarisation des 15-24 ans est seulement de 62%**, soit 4 points de moins qu'en Cornouaille et 5 points de moins qu'en Bretagne. Il est également inférieur de 3 points à celui observé à Concarneau Cornouaille.

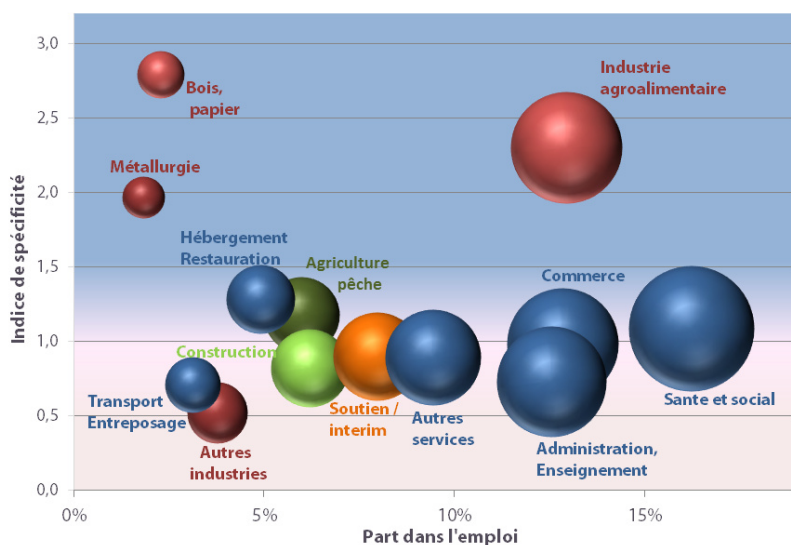
Niveau de formation des 15 ans et + non scolarisés en 2010



Le Pays de Quimperlé compte **plus de 14 500 personnes de 15 ans ou plus sans aucun diplôme, soit 35%** de la population non scolarisée. Cette proportion est supérieure de 2 points à celles observées sur l'ensemble de la Cornouaille, de la Bretagne, et sur la CA de Lorient. A contrario, la COCOPAQ observe un déficit de diplômés dès le niveau Bac+2, qui s'accroît pour les formés de niveaux Bac+3 et supérieur. Néanmoins, le niveau de formation est proche de celui observé dans l'EPCI voisin de Concarneau Cornouaille Agglomération.

■ Un territoire industrialisé, porté par l'agroalimentaire et le travail du papier

Part des secteurs dans l'emploi total de la COCOPAQ, indices de spécificité¹ par rapport à la région en 2010



Lecture : L'IAA représente 13% des emplois de la COCOPAQ, soit 2,3 fois plus qu'en moyenne bretonne. Le cercle est proportionnel au volume d'emplois du secteur.

Parmi les 17 730 emplois du Pays de Quimperlé, 5 100 dépendent des secteurs de l'administration, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale, soit 29% des emplois. Cette proportion est toutefois inférieure à celle observée en moyenne en Bretagne et Cornouaille (32%).

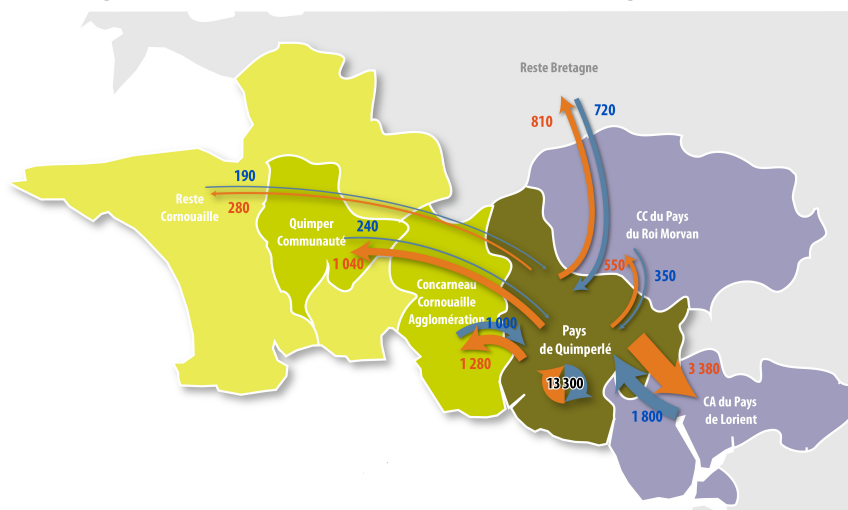
Les secteurs les plus surreprésentés par rapport à la région sont l'industrie agroalimentaire et le travail du papier. L'IAA, déjà fortement surreprésentée en Cornouaille, l'est encore plus dans la COCOPAQ, avec 2 290 emplois, soit 13% des emplois. La part dans l'emploi du secteur bois et papier est 2,8 fois plus forte qu'en moyenne en

Bretagne. Cette spécificité sectorielle de la fabrication de papier/carton est propre au territoire du Pays de Quimperlé, le secteur étant plutôt sous-représenté en Cornouaille. Elle s'explique par la présence des Papeteries de Mauduit. Dans une moindre mesure, les secteurs de la métallurgie, de l'hôtellerie-restauration et de l'agriculture sont également plus présents dans la COCOPAQ qu'en moyenne régionale. A contrario, les autres industries, le transport-entreposage, les autres services, et la construction sont sous-représentés en termes d'emplois sur le territoire par rapport à la Bretagne.

■ De nombreux flux domicile-travail avec les CA de Lorient et Concarneau

13 300 personnes habitent et travaillent au sein de la COCOPAQ. Néanmoins, plus de 7 700 actifs résidant dans le Pays de Quimperlé travaillent en dehors de l'EPCI, soit 37% des actifs en emploi. A contrario, 25% des emplois de la COCOPAQ sont détenus par des personnes venant de l'extérieur, soit environ 4 400 emplois.

Déplacements domicile-travail des actifs en emploi en 2010



Les échanges les plus nombreux s'effectuent avec l'agglomération de Lorient : près de 3 400 actifs résidant dans la COCOPAQ vont y travailler, et 1 800 actifs habitant la CA du Pays de Lorient ont un emploi dans le Pays de Quimperlé.

Les flux domicile-travail avec CCA concernent également près de 2 300 actifs en emploi, et sont assez équilibrés. Par contre, si plus de 1 000 habitants de la COCOPAQ vont travailler à Quimper Communauté, le flux inverse est beaucoup plus faible.

¹ L'indice de spécificité est la part de l'emploi d'un secteur dans l'emploi total de la zone rapportée à la part de l'emploi du secteur dans l'emploi total en région. Un indice supérieur à 1 indique une surreprésentation de l'emploi sectoriel par rapport en région, et inversement un indice inférieur à 1 indique une sous-représentation.

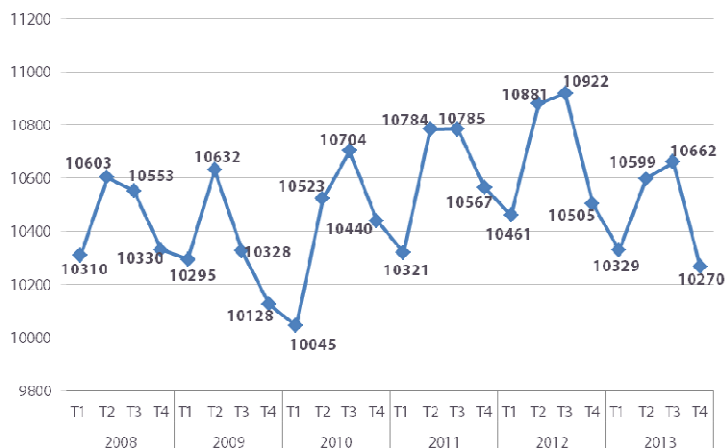
L'emploi et la masse salariale

Source : Urssaf Bretagne – Données brutes / traitement QCD (sauf précision)

■ Une nouvelle baisse des emplois salariés privés depuis fin 2012

Le Pays de Quimperlé compte 10 270 emplois salariés privés au 31 décembre 2013, soit 13% des effectifs salariés du Pays de Cornouaille. Après des hausses en 2010 et 2011, cet effectif est de **nouveau en baisse sur les 5 derniers trimestres**. Le Pays de Quimperlé compte **300 emplois salariés privés de moins** au 31 décembre 2013 que deux ans plus tôt (-3%).

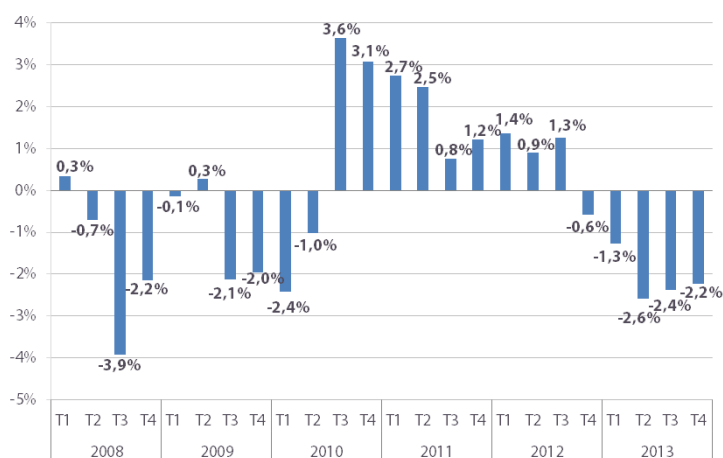
Evolution du nombre d'emplois salariés privés – Pays de Quimperlé



Le nombre d'emplois salariés privés est très fluctuant au cours de l'année : il est généralement relativement bas à la fin des 1^{er} et 4^{ème} trimestres, et plus haut à la fin des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres.

Depuis début 2008, l'effectif salarié le plus bas a été atteint à la fin du 1^{er} trimestre 2010, avec seulement 10 045 emplois salariés privés, tandis que le plus haut a été atteint à la fin du 3^{ème} trimestre 2012 : plus de 10 920 emplois salariés privés.

Taux d'évolution annuelle chaque trimestre – Pays de Quimperlé

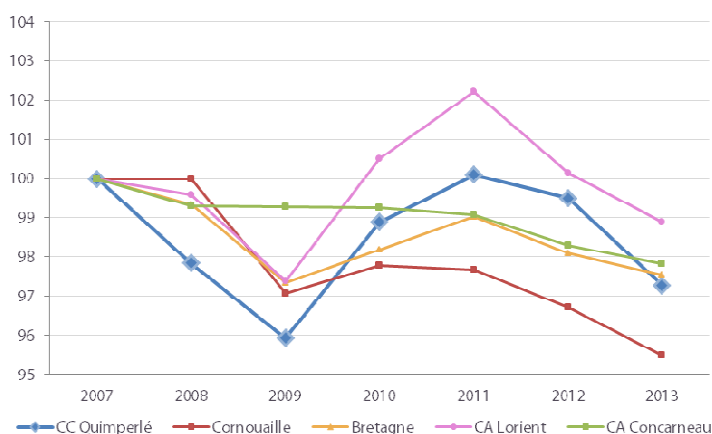


Après une baisse des effectifs en 2008 et 2009, le nombre d'emplois a fortement progressé à partir de mi 2010, et ce jusqu'au 3^{ème} trimestre 2012. Fin septembre 2012, le Pays de Quimperlé compte 600 emplois de plus que 3 ans plus tôt (+6%), mais 60 de moins que 5 ans plus tôt (-1%).

Depuis fin 2012, les effectifs sont de nouveau en baisse : fin décembre 2013, on compte 300 emplois de moins que 2 ans plus tôt.

Au final, sur l'ensemble de la période (décembre 2007 à décembre 2013), le Pays de Quimperlé a perdu 290 emplois salariés privés.

Evolution de l'emploi salarié privé au 31/12 de chaque année Base 100 au 31/12/2007



Globalement, la **perte observée ces 6 dernières années dans le Pays de Quimperlé (-2,7%) a été moins forte qu'en moyenne cornouillaise (-4,5%), mais équivalente à la tendance bretonne (-2,5%),** et plus forte que dans la communauté d'agglomération lorientaise.

En revanche, sur la seule année 2013, la COCOPAQ a subi les plus fortes pertes, avec une diminution de plus de 2% en un an, contre 1% en moyenne cornouillaise et dans la CA de Lorient, et environ 0,5% en moyenne bretonne et à Concarneau Agglomération.

■ Une masse salariale en légère baisse en 2013 après de fortes hausses de 2009 à 2012

Pour le calcul des évolutions, les données de masse salariale ont été traitées en euros constants (hors inflation) basés sur 2007, date de début de série. Par contre pour l'analyse sur une année, on garde la valeur de masse salariale en euros courants. Ainsi, par exemple pour 2013, la masse salariale en euros courants est de 260 millions d'€ et en euros constants (2007) de 237 millions d'€.

En 2013, la **masse salariale** du Pays de Quimperlé est de **260 millions d'euros**, représentant 14% de la masse salariale cornouaillaise. Si l'on rapporte la masse salariale au nombre moyen d'emplois salariés sur l'année, le ratio obtenu permet d'estimer « le salaire moyen annuel par personne ». Il atteint plus de 24 880 € dans le Pays de Quimperlé en 2013. Il est inférieur à la moyenne bretonne (25 290 €), mais supérieur à la moyenne cornouaillaise (24 290 €) et aux EPCI voisins (23 940 € dans la CC de Concarneau et 24 800 € dans le Pays de Lorient).

A l'instar de l'emploi salarié privé, la masse salariale a diminué en 2008 et 2009. Cette baisse de la masse salariale entre 2007 et 2009 (-2%) ne s'observe pas sur l'ensemble du territoire cornouaillais et en Bretagne, qui ont observé des stagnations sur cette période.

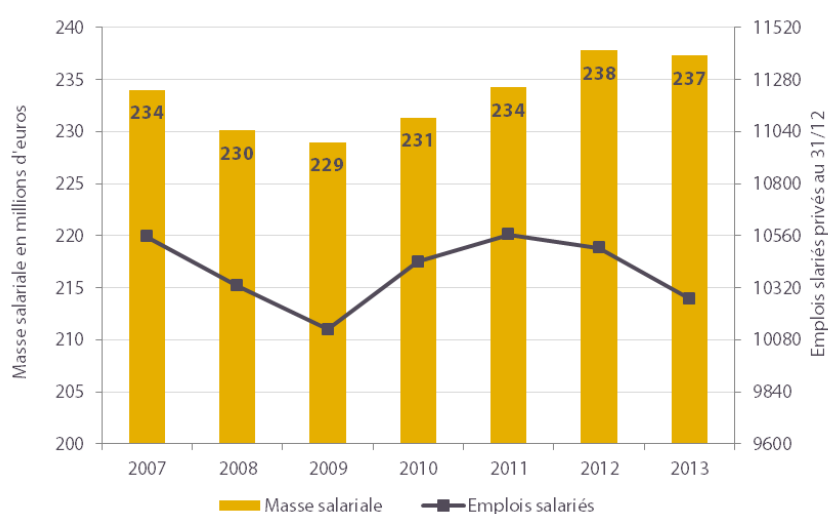
En suivant toujours l'évolution de l'emploi, la masse salariale a ensuite connu une hausse importante à partir de 2010 : elle a progressé de +2,3% entre 2009 et 2011, fortes hausses également observées dans la CA de Lorient

Puis, alors que l'emploi a commencé à diminuer dès 2012, la masse salariale a elle continué à croître. Cette hausse est spécifique au Pays de Quimperlé : elle a diminué à tous les autres échelons géographiques.

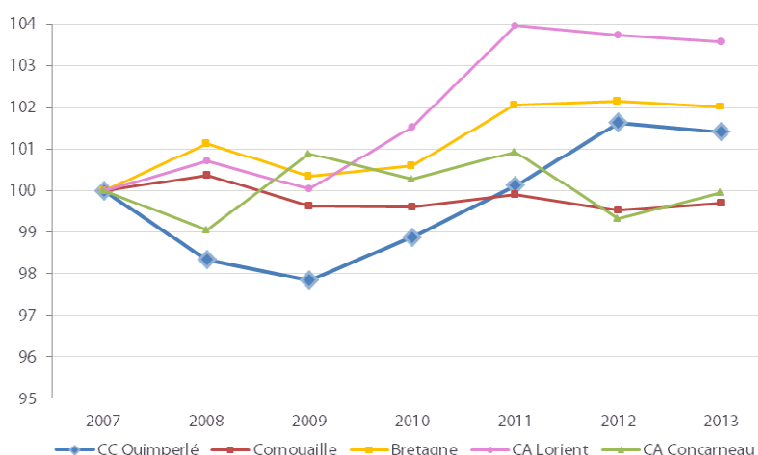
Toutefois, à l'instar de l'emploi, la masse salariale a reculé en 2013. Cette baisse est similaire à la tendance régionale.

Globalement, **entre 2007 et 2013, la masse salariale a progressé dans le Pays de Quimperlé de +1,4%, hausse moindre qu'en moyenne bretonne** ou dans la CA de Lorient, mais plus favorable que la stagnation observée en Cornouaille. Dans le même temps, l'emploi salarié a diminué de -2,7%.

Evolution masse salariale et nombre d'emplois salariés privés (euros constants)

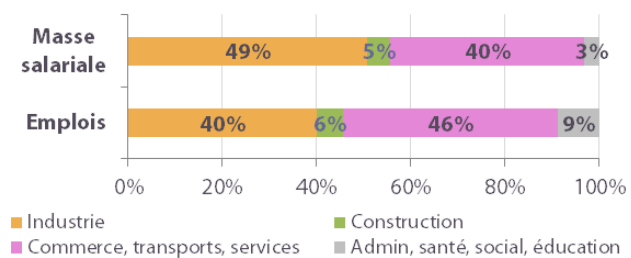


Evolution de la masse salariale par zone géographique (Base 100 en 2007)



■ Près de 50% de la masse salariale du Pays de Quimperlé dépend de l'industrie...

Répartition masse salariale et emplois salariés par grands secteurs (2013)



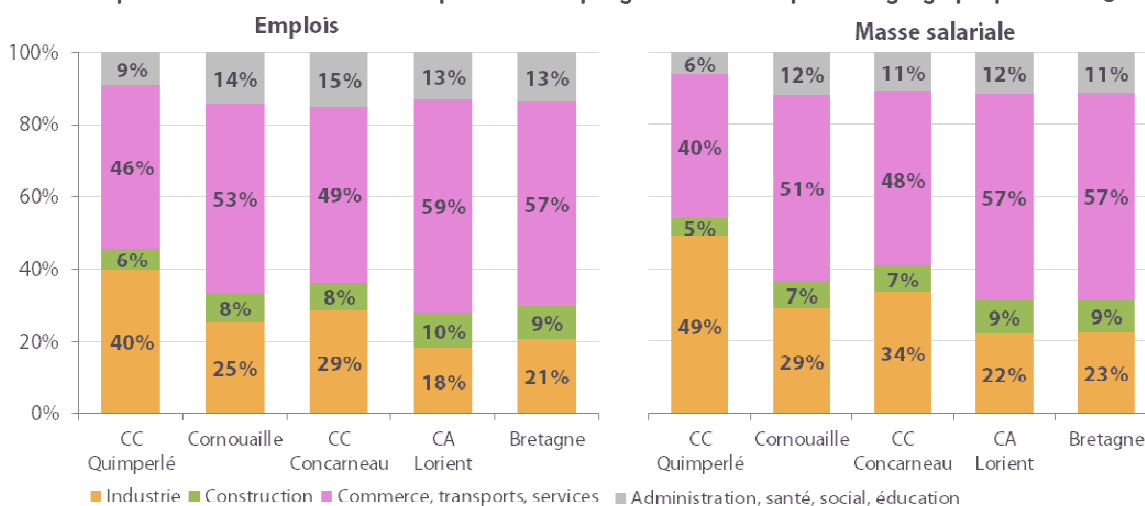
En 2013, **près de la moitié de la masse salariale du Pays de Quimperlé provient de l'industrie**, soit 9 points de plus que dans l'emploi (40%). Cette part n'est que de 29% en moyenne cornouaillaise et de 23% sur l'ensemble de la Bretagne.

En termes d'emplois, c'est le secteur tertiaire marchand (commerce, transports, services) qui domine, concentrant 46% des effectifs salariés, même

si cette part est bien moins forte qu'aux autres échelons géographiques : 53% en moyenne cornouaillaise et 57% en moyenne bretonne. L'écart est encore plus marqué pour la masse salariale : 40% dans le Pays de Quimperlé, soit respectivement 11 et 17 points de moins qu'en Cornouaille et Bretagne.

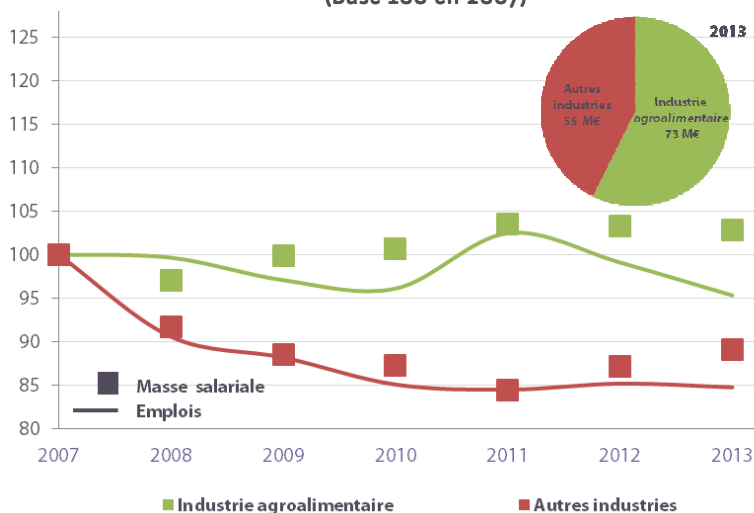
Que ce soit en termes d'emplois salariés privés ou de masse salariale, les secteurs de la construction et de l'administration, santé, social, enseignement sont également sous-représentés dans le Pays de Quimperlé par rapport aux autres échelons géographiques.

Répartition masse salariale et emplois salariés par grands secteurs par zone géographique en 2013



■ ... portée par l'agroalimentaire qui globalement se maintient depuis 6 ans, malgré des pertes récentes

Evolution emploi salarié au 31/12 et masse salariale de l'année dans l'industrie (Base 100 en 2007)

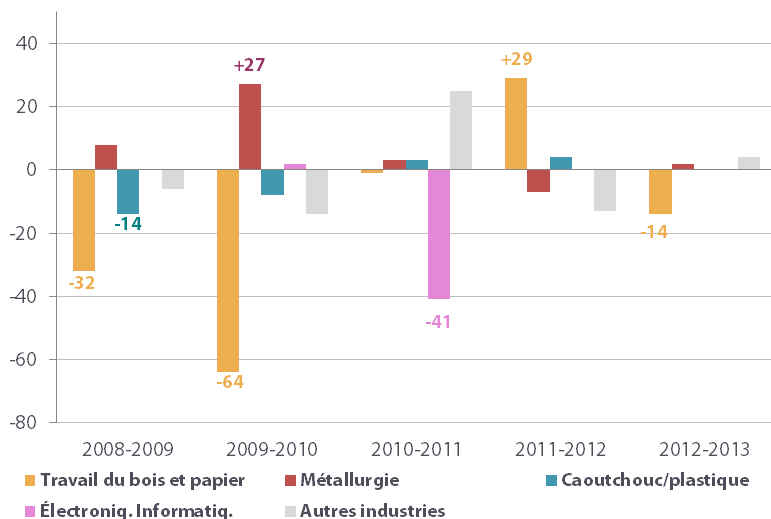


L'agroalimentaire concentre en 2013 plus de 62% des emplois salariés industriels et 57% de la masse salariale, dont une majorité chez Bigard. Fin décembre 2013, la fabrication de denrées alimentaires regroupe près de **2 550 emplois salariés** privés. Ces effectifs ont diminué de 5% en 6 ans (perte de 125 emplois). Dans le même temps, la masse salariale a progressé de +3%. Elle est de plus de **73 millions d'euros** en 2013, représentant à elle seule 28% de la masse salariale du Pays de Quimperlé. Néanmoins, les tendances sont fluctuantes dans le temps, et sont plutôt à la baisse sur les deux dernières années.

■ Les emplois dans les autres secteurs industriels stagnent depuis 2010, après de fortes pertes en 2008-2009

Dans les industries autres que l'agroalimentaire, le nombre d'emplois salariés et la masse salariale ont subi de fortes pertes entre 2007 et 2010. Depuis, **la tendance est à la stagnation, autour de 1 560 emplois salariés et une masse salariale annuelle d'environ 55 millions d'euros** (en euros courant 2013).

Evolution annuelle en volume par secteur industriel dans le Pays de Quimperlé



L'industrie du papier est le secteur qui a perdu le plus d'emplois depuis 2008 : plus de 80 emplois salariés perdus en 5 ans (-10%), principalement aux Papeteries de Mauduit. Après un léger regain en 2012, les effectifs sont de nouveau en légère baisse en 2013. Fin 2013, le secteur concentre encore 710 emplois salariés, soit 18% de l'industrie.

Troisième secteur industriel dans le pays de Quimperlé avec 395 emplois salariés privés fin 2013, **le travail des métaux a gagné une trentaine d'emplois salariés entre 2008 et 2013 (+9%).** Cette hausse a eu lieu en 2009-2010, avant une stabilisation des effectifs.

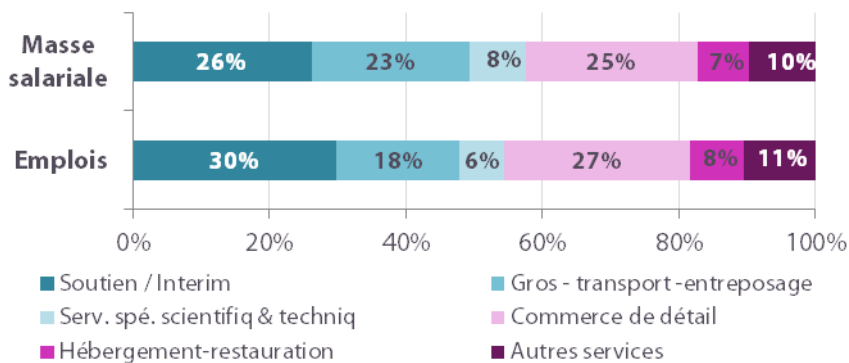
La fabrication d'équipements électriques, électroniques, et informatiques a elle perdu environ 40 emplois salariés au premier trimestre 2011 (CHUBB Sécurité). Depuis, les effectifs sont stables, autour d'une vingtaine.

L'industrie du plastique, qui avait subi des pertes dans le Pays de Quimperlé en 2009 et 2010, a aussi vu ses effectifs se stabiliser en 2012 et 2013, autour de 130 emplois salariés.

■ Une tendance générale de pertes d'emplois dans le commerce de gros et les services spécialisés aux entreprises depuis 2008, de hausse dans les services de soutien (intérim)

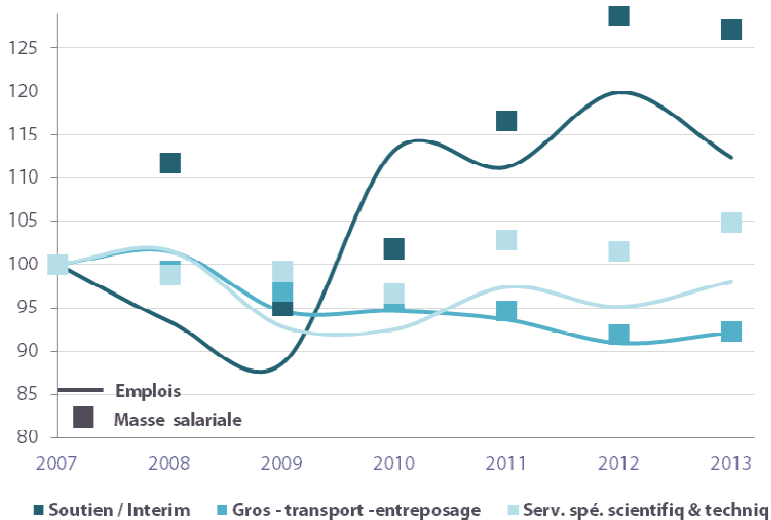
Le secteur tertiaire marchand compte fin 2013 près de 4 700 emplois salariés privés pour une masse salariale sur l'année de 104 millions d'€. Elle se répartit pour 26% dans les activités de soutien (dont intérim), 23% dans le commerce de gros, fret et entreposage, et 8% dans les activités spécialisées scientifiques et techniques, soit au total 58% en services aux entreprises.

Répartition masse salariale et emplois du tertiaire marchand (2013)



Les services plus liés à la population représentent donc 42% de la masse salariale du tertiaire marchand. Ils se décomposent en commerce de détail (25%), hôtellerie-restauration (7%) et autres services (10%), telles les activités immobilières, activités financières, l'information et communication, activités récréatives, services personnels...

Evolution emploi salarié au 31/12 et masse salariale de l'année dans les services aux entreprises (Base 100 en 2007)



Le secteur des **services de soutien** (composé principalement du travail intérimaire) est fluctuant : le nombre d'emplois a diminué en 2008 et 2009 (avec une répercussion sur la masse salariale en 2009), avant de connaître une forte hausse en 2010. Sur les 3 dernières années, il fluctue entre 1 380 et 15 00 emplois salariés. Dans le même temps, la masse salariale a eu plutôt tendance à croître (malgré une baisse en 2013).

Globalement, **en 6 ans, les effectifs ont augmenté de 12% et la masse salariale progressé de 27%**, pour atteindre 27 millions d'euros en 2013.

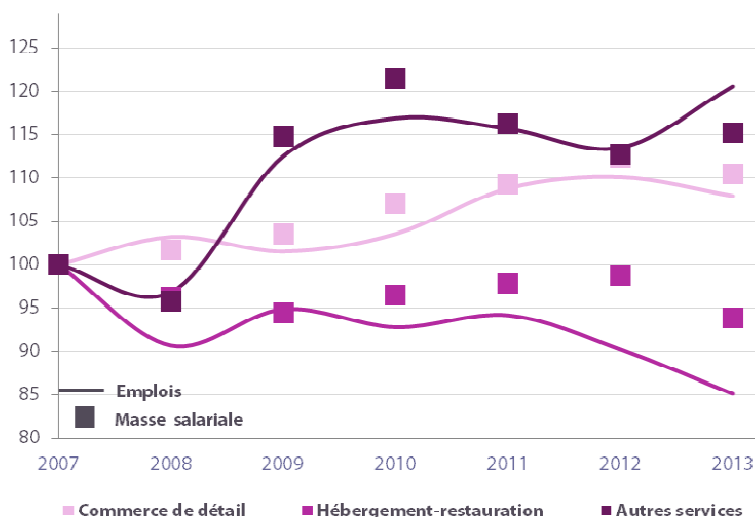
A contrario, **le commerce de gros, fret et entreposage a perdu des emplois** entre 2007 et 2013 (-8%), et a vu sa **masse salariale reculer** (-8%). Les pertes aux Papeteries de Mauduit expliquent une partie de cette diminution. Fin 2013, le commerce de gros, transport et entreposage emploie plus de 840 personnes pour une masse salariale sur l'année de 24 M d'€.

gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques, la recherche et développement scientifique, ... Ils ont également vu leur **nombre d'emplois reculer légèrement** sur les 6 dernières années (-2%), mais la **masse salariale** de ces activités a fortement **progressé** sur la même période (+5%).

Les **services spécialisés scientifiques et techniques** comprennent les activités juridiques, comptables, de

■ Des pertes dans l'hôtellerie-restauration, des gains dans le commerce de détail et les services divers à la population

Evolution emploi salarié au 31/12 et masse salariale de l'année dans les services liés à la population (Base 100 en 2007)



Les emplois salariés dans le commerce de détail sont globalement **en hausse** sur les 6 dernières années : près d'**une centaine d'emplois supplémentaires** (+8%), malgré une légère baisse en 2013. Cette progression a eu lieu principalement à Quimperlé et Mellac dans l'alimentaire et l'habillement. Au 31 décembre 2013, le Pays de Quimperlé compte près de 1 280 salariés dans le commerce de détail. La masse salariale a suivi la même tendance (+10%) pour atteindre 26 millions d'euros en 2013.

A contrario, les **effectifs dans l'hôtellerie-restauration ont diminué de 15% en 6 ans**, soit plus d'une soixantaine d'emplois, dont près de 40 en 2012 et 2013. La masse

salariale a également reculé de 6% sur l'ensemble de la période. Elle est de 8 millions d'euros en 2013, pour environ 370 salariés au 31 décembre.

Les effectifs dans **autres services à la personne** atteignent près de 500 emplois salariés fin 2013, suite à de **fortes hausses** : +21% en 6 ans, soit **85 emplois supplémentaires, dont une trentaine en 2013**. A noter que les nombreux emplois créés en 2009 sont liés à une comptabilisation différente des effectifs du Crédit Mutuel Bretagne.

■ Des baisses d'emplois dans la construction depuis 2010, une relative stagnation dans l'administration, santé, social, enseignement

Evolution emploi salarié au 31/12 et masse salariale de l'année en construction et administration-santé-social-éducation (Base 100 en 2007)



Les emplois salariés dans la **construction**, qui s'étaient **maintenus entre 2007 et 2010**, ont connu de **fortes pertes ces 3 dernières années** : - 80 emplois, soit -12%. La masse salariale suit la tendance des effectifs salariés. Elle est en 2013 de 13 millions d'euros pour 580 salariés (au 31/12).

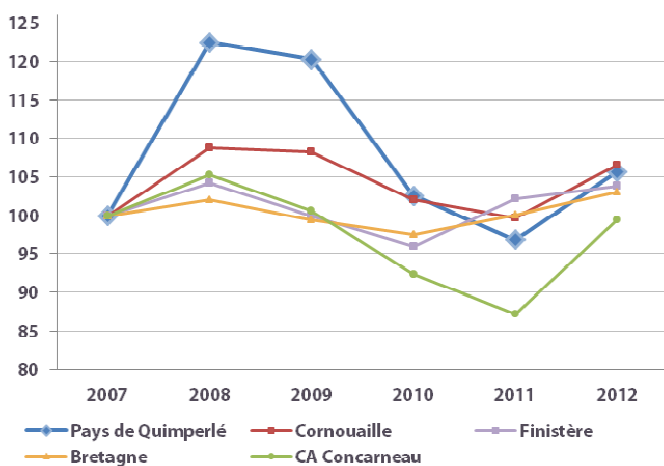
Dans **l'administration, santé, social et enseignement**, les effectifs salariés ont globalement **stagné sur 6 ans, autour de 900 emplois**, avec une légère hausse de 2007-2010 suivie d'une légère baisse en 2011 et 2012. La masse salariale a également progressé de 2007 à 2010, mais sans subir de baisse depuis. En 2013, elle est de 16 millions d'euros.

■ De nombreux emplois salariés dans le secteur conchylicole, des hausses dans la coopération agroalimentaire et les travaux forestiers

Source : MSA d'Armorique / traitement QCD

Le Pays de Quimperlé compte plus de **900 emplois salariés affiliés au régime de la MSA au 31 décembre 2012**, soit 15% des effectifs de Cornouaille. Cela représente plus de 8% de l'emploi salarié privé de la COCOPAQ.

Evolution de l'emploi salarié MSA - Base 100 au 31/12/2007



Globalement **sur 5 ans**, le Pays de Quimperlé a **gagné 50 emplois salariés affiliés MSA**. En fait, excepté 2008-2009 (où les effectifs importants seraient dus, selon la MSA, à une gestion différente des contrats des ramasseurs de volailles), les emplois salariés avaient diminué entre 2007 et 2011 (-3%). Mais, ils ont fortement progressé en 2012 : +9%, contre +7% en Cornouaille et +3% en moyenne bretonne.

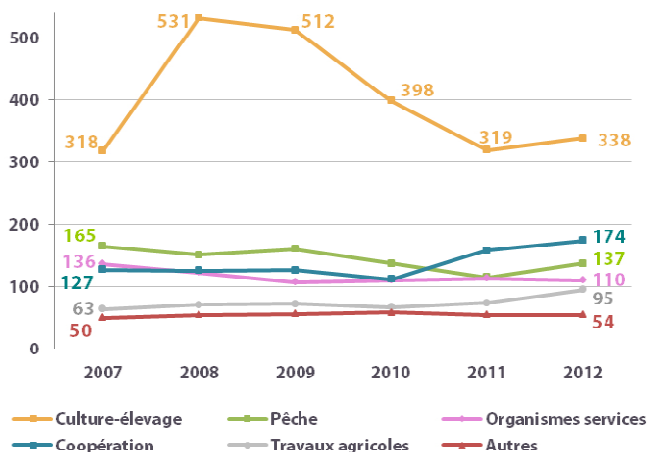
Le secteur « **culture-élevage** » compte **environ 340 emplois salariés agricoles fin 2012**, soit 20 de plus que fin 2007. Le secteur « culture-élevage » représente 37% de l'emploi salarié affilié à la MSA dans le Pays de Quimperlé, proportion proche de la moyenne finistérienne mais bien plus élevée

qu'en moyennes cornouaillaise et bretonne. **Les salariés du secteur conchylicole** sont également **fortement surreprésentés**, malgré des pertes depuis 5 ans. Ils sont au nombre de 110 fin 2012, **concentrant 15% des emplois salariés MSA** contre 2-3% aux autres échelons géographiques.

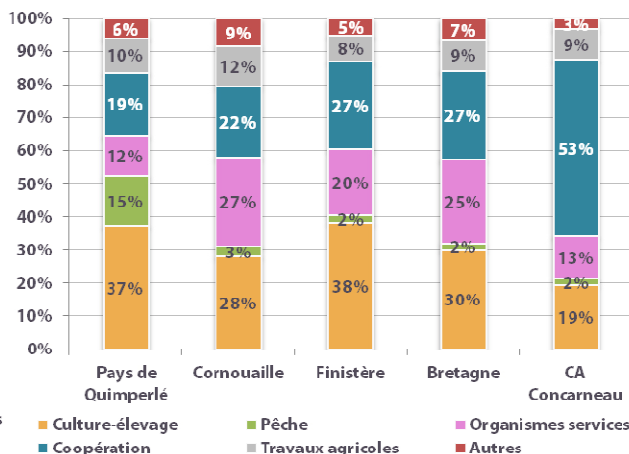
A contrario, bien qu'en **hausse en 2011 et 2012**, avec 60 emplois salariés supplémentaires (+55% en deux ans), les activités de **coopération agroalimentaire** sont très peu présentes au regard de la CA de Concarneau : 19% des emplois salariés affiliés MSA contre 53%. Les emplois salariés dans les organismes de service sont également sous-représentés (12% contre 27% en Cornouaille) et ont diminué sur la période 2007-2012 (-15 salariés).

Enfin, comme sur les autres territoires, les emplois dans les travaux agricoles représentent environ 10% des emplois salariés MSA. Au nombre de 95 fin 2013, ils ont connu une hausse de +30% cette dernière année (20 emplois supplémentaires).

Evolution de l'emploi salarié MSA par secteurs
Pays de Quimperlé



Secteurs de l'emploi salarié MSA
au 31/12/2012

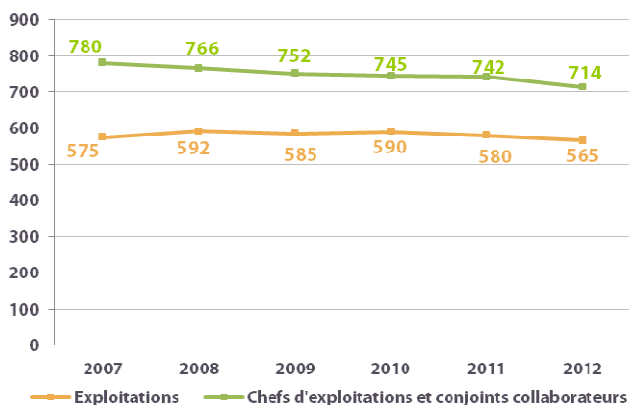


■ Une moindre baisse des chefs d'exploitations agricoles que sur les territoires voisins

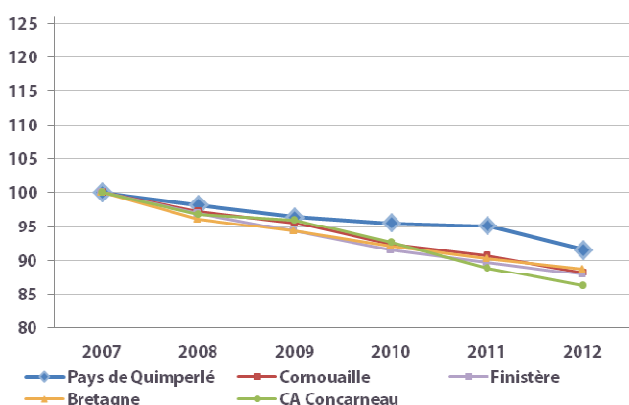
Source : MSA d'Armorique / traitement QCD

Le Pays de Quimperlé compte au 31 décembre 2012 environ **565 exploitations agricoles**, dirigés par près de **715 chefs d'exploitations et conjoints collaborateurs**. Si le nombre d'exploitations n'a que très légèrement diminué en 5 ans (10 de moins), le nombre de chefs d'exploitations et conjoints collaborateurs a baissé plus (65 de moins). Comme sur tous les territoires, les conjoints collaborateurs ont diminué de 40%, passant de 75 à 45. Mais, **les chefs d'exploitations ont moins diminué que sur les autres territoires : -5% en 5 ans**, alors que cette baisse est de -8% en Bretagne et -9% en Cornouaille.

Evolution du nombre d'exploitations et de chefs d'exploitations
Pays de Quimperlé



Evolution du nombre de chefs d'exploitations
et conjoints collaborateurs (Base 100 en 2007)



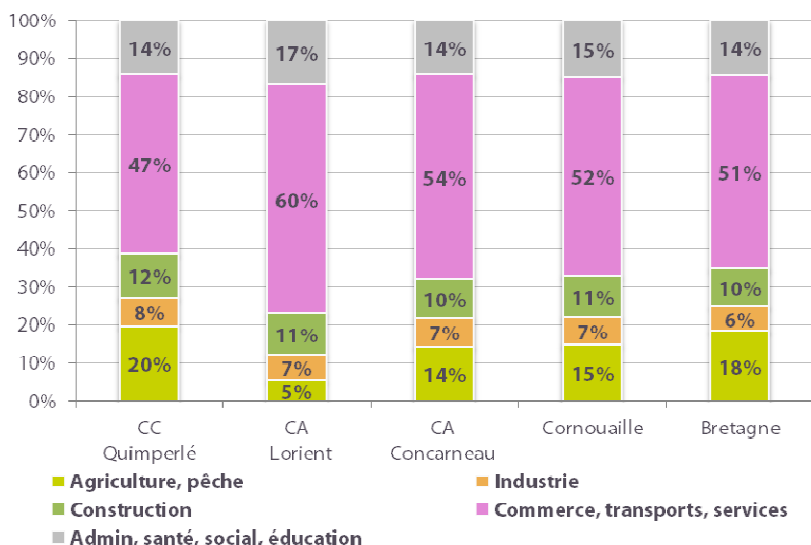
Les établissements

■ Encore un établissement sur cinq dans l'agriculture en janvier 2012

Source : INSEE Sirene – Dénombrement – Champ Total / traitement QCD

On dénombre **3 810 établissements dans le Pays de Quimperlé** (3670 en 2010), soit 15% des établissements cornouaillais. Ce volume est légèrement supérieur à celui de Concarneau Cornouaille Agglomération (3 630).

Répartition des établissements par grands secteurs au 1^{er} janvier 2012



750 établissements dépendent du secteur de **l'agriculture-pêche**, soit **20% des établissements** de la COCOPAQ. C'est 5 points de plus qu'en moyenne en Cornouaille.

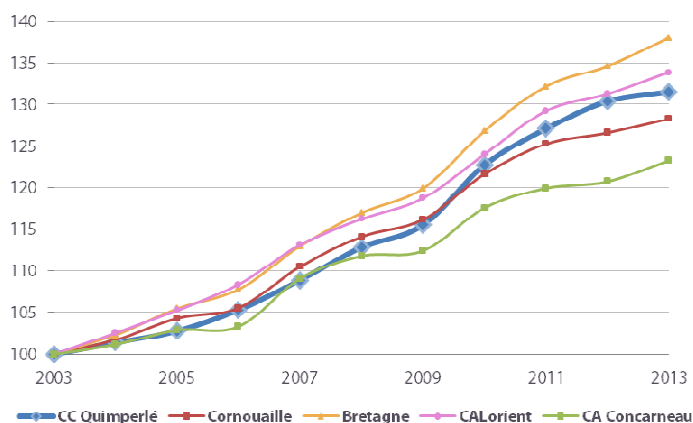
Si les établissements de commerce, transport et services sont les plus nombreux (près de 1 800), ils le sont moins que sur les autres territoires : 47% des établissements, contre 52% dans l'ensemble de la Cornouaille. On retrouve 480 établissements de commerce de détail et automobile, 265 dans l'hôtellerie-restauration, 195 dans les activités scientifiques et techniques, 120 dans le commerce de gros, et environ 100 chacun dans l'immobilier et la banque-assurance.

Le secteur de l'administration, santé, social, enseignement compte lui 540 établissements, et la construction 440. Si le premier représente 14% des établissements, soit une proportion conforme à la moyenne régionale, le second est légèrement surreprésenté au regard des autres périmètres. Enfin, l'industrie, avec 290 établissements, représente 8% des établissements (un point de plus que sur les autres territoires).

■ Un volume d'établissements (marchands non agricoles) qui stagne en 2012

Source : INSEE Sirene – Champ Marchand Non Agricole / traitement QCD

Evolution du nombre d'établissements (MNA) - Base 100 au 01/01/2003



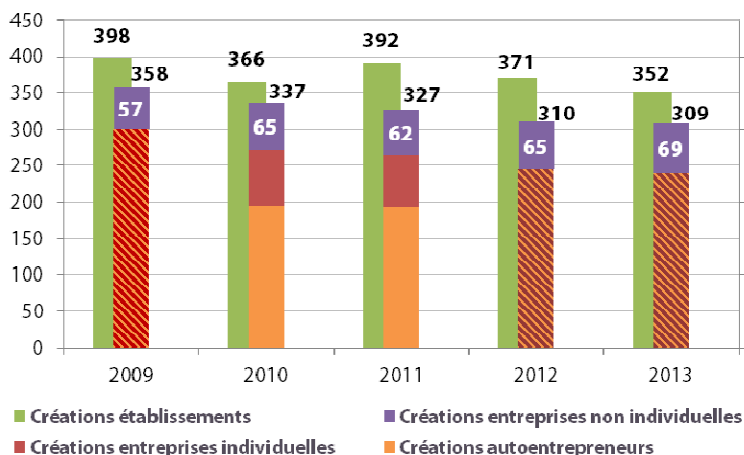
On compte **2920 établissements marchands non agricoles** en janvier 2013. A l'image de la Cornouaille, ce volume avait progressé de +16% entre 2003 et 2009, avant de connaître une hausse de +6% en un an, en lien avec la création du statut d'auto-entrepreneur. A l'instar des autres échelons géographiques, cette hausse a perduré les deux années suivantes en baissant d'intensité : +4% en 2010 et +3% en 2011. En 2012, le nombre d'établissements a quasiment stagné dans le Pays de Quimperlé.

■ 2013 : une baisse des créations d'établissements, une stabilisation des créations d'entreprises

Source : INSEE Sirene – Champ Marchand Non Agricole – 1^{er} janvier/ traitement QCD

En 2013, le territoire de la COCOPAQ compte **352 créations d'établissements** et **309 créations d'entreprises**. Parmi ces dernières, 69 sont des créations d'entreprises non individuelles, et 240 des créations d'entreprises individuelles.

Evolution des créations d'établissements et entreprises



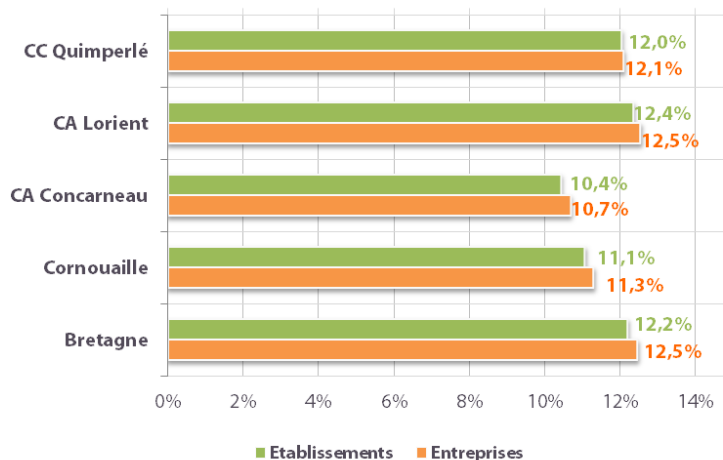
On constate une **légère baisse des créations d'établissements en 2013**, qui poursuit la tendance déjà observée en 2012. On compte 40 créations d'établissements de moins en 2013 par rapport à 2011.

Concernant les **créations d'entreprises**, elles se sont **stabilisées en 2013**, après avoir connu une baisse continue depuis 2009 : on en comptait alors une cinquantaine de plus. En 2013, 22% des créations sont pour des entreprises non individuelles, proportion en hausse chaque année depuis 2009 (alors 16%). En 2010 et 2011, les créations d'entreprises étaient portées à 59% par des auto-entrepreneurs (52% en moyenne cornouaillaise).

Le **taux de création d'établissements atteint 12% en 2013** dans le pays de Quimperlé. Malgré sa diminution continue depuis 2009 (alors 15,5%), il se situe légèrement sous le taux de la CA de Lorient (12,4%) et de la moyenne bretonne (12,2%), mais est supérieur à la moyenne cornouaillaise (11,1%).

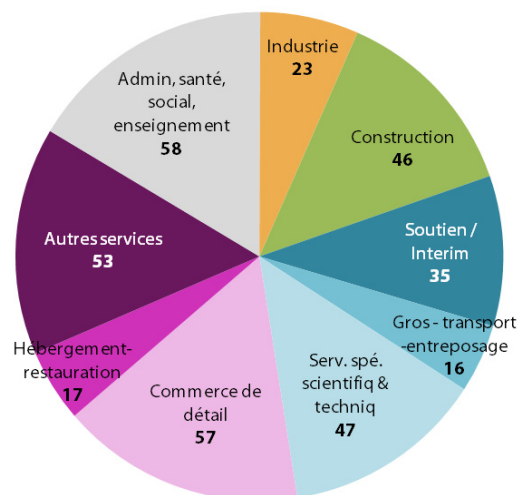
Le **taux de créations d'entreprises est similaire : 12,1%**. Comme pour les établissements, il est supérieur à la moyenne cornouaillaise, mais en deçà du niveau observé dans l'ensemble de la Bretagne. Cette hiérarchie est constante dans le temps, une baisse s'observant sur tous les territoires. Il était en 2010 dans le Pays de Quimperlé de 13,8%.

Taux de créations d'établissements et d'entreprises

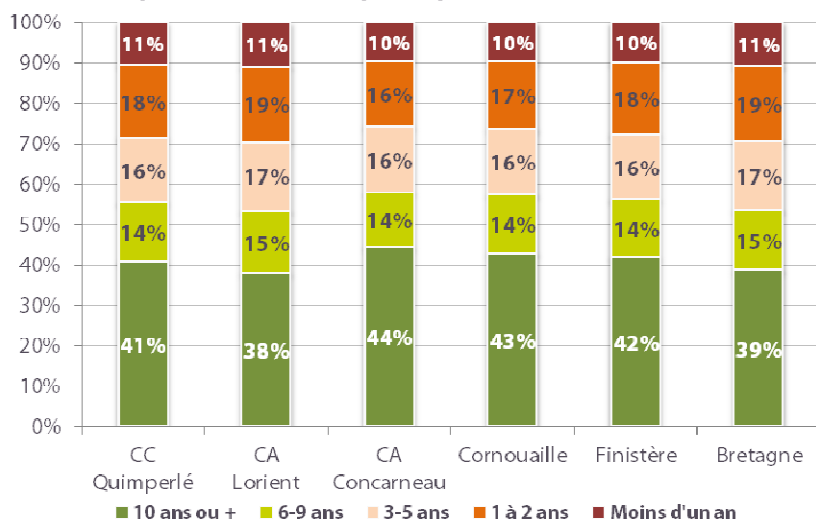


Parmi les 352 créations d'établissements, seulement 23 concernent **l'industrie (7%)**. Cette proportion est toutefois proche de la tendance cornouaillaise (8%). Les **services aux entreprises** (soutien/intérim, commerce de gros, fret et entreposage, et services spécifiques scientifiques et techniques) comptent eux de nombreuses créations dans le Pays de Quimperlé : ils en concentrent **28%** (près de 100), contre 23% en moyenne cornouaillaise. Le secteur **marchand résidentiel** (commerce de détail, hébergement-restauration et autres services à la personne) en regroupe lui **36%** (près de 130). Cela reste 6 points de moins qu'en moyenne cornouaillaise. Enfin, à l'image de la Cornouaille, la construction concentre 13% des créations, et le secteur de l'administration, santé, social, éducation, 16%.

Créations d'établissements en 2013



Répartition des entreprises par durée de vie en 2012



11% des entreprises ont moins d'un an. Cette proportion est relativement similaire sur tous les territoires de comparaison. Elle est en recul par rapport à 2010, où elle atteignait 15%.

Les entreprises d'au minimum 10 ans représentent 41% des entreprises de la COCOPAQ, soit 2 points de plus qu'en moyenne bretonne. Notons que cette part atteint 44% dans la CA de Concarneau et seulement 38% dans celle de Lorient.

■ Une baisse des établissements avec de l'emploi salarié privé entre 2011 et 2013, due principalement aux pertes dans la construction et le tertiaire

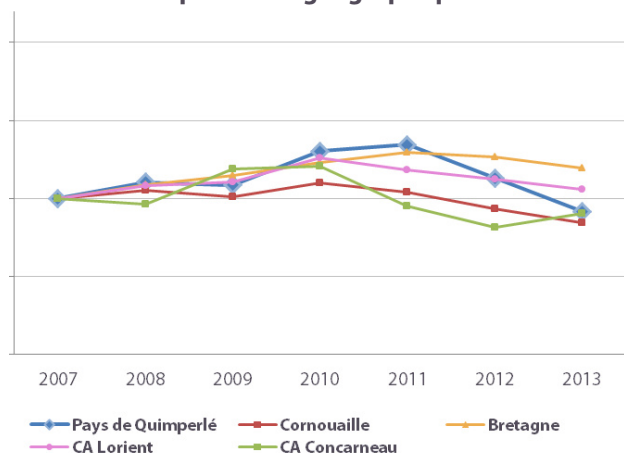
Source : Urssaf Bretagne – Etablissements avec emplois salariés privés – Données brutes / traitement QCD

Selon l'INSEE, 64% des établissements de la COCOPAQ ne comptent aucun salarié, contre 61% en moyenne cornouaillaise. 30% des établissements ont entre 1 et 9 salariés, 5% entre 10 et 49 salariés et 1% plus de 50.

Si l'on ne prend en compte que les établissements comptabilisant de l'emploi salarié privé, ils sont au nombre de **1 153 dans le Pays de Quimperlé au 31 décembre 2013** (selon l'URSSAF), soit 12,5% des établissements de Cornouaille. Après une hausse de 2008 à 2011, ils sont en fort recul en 2012 et 2013 : on en comptait un peu plus de 1 160 fin 2007 et plus de 1 200 fin 2011.

Evolution du nombre d'établissements avec de l'emploi salarié privé - Base 100 au 30/06/2007

Par périmètre géographique



Pays de Quimperlé - Par grands secteurs d'activités



Le nombre d'établissements avec de l'emploi salarié privé avait progressé plus rapidement entre 2008 et 2011 à la COCOPAQ qu'aux autres échelons géographiques (+3,4% contre +0,4% en Cornouaille et +2,9% en Bretagne). Mais, c'est la seule zone à connaître un tel repli entre 2011 et 2013: -4,2% contre respectivement -2% et -1%. Globalement, on compte 10 établissements de moins fin 2013 par rapport à fin 2007 (-1%), perte moindre qu'en moyenne cornouaillaise (-2%), mais loin de la hausse de 2% observée sur l'ensemble de la Bretagne.

Deux secteurs avaient fortement porté la hausse de 2007 à 2011 : la construction et le tertiaire marchand (notamment dans le commerce de détail en équipement de la personne à Mellac et Quimperlé). Mais, ce sont ces deux secteurs qui ont connu les plus fortes baisses ces 2 dernières années (respectivement près de 20 et 40 établissements de moins en 2 ans). Après des pertes entre 2008 et 2010, l'industrie connaît une légère hausse depuis, pour n'avoir qu'une légère perte sur 6 ans (-3 établissements), tout comme l'administration, santé, social, éducation.

Le marché du travail

■ Comme sur tous les territoires, des demandeurs d'emploi en forte hausse depuis 2010, une surreprésentation des DEFM avec une activité réduite

Source : Pôle emploi – INSEE / Pôle Emploi – DIRECCTE / traitement QCD

Au 31 décembre 2013, le Pays de Quimperlé compte près de **3 945 demandeurs d'emploi de catégorie ABC**², dont 2 220 de catégorie A. L'indice de chômage³ atteint 9,5%, soit un indice plus faible qu'aux autres échelons géographiques. Cependant, la faible proportion de catégorie A par rapport au volume de catégories ABC tire cet indice vers le bas. Si l'on rapporte l'ensemble des DEFM de catégorie ABC à la population active, on obtient un indice de 16,9% dans la COCOPAQ, se situant entre les moyennes cornouaillaise (17,3%) et bretonne (16,4%). Les **nombreux demandeurs d'emploi de catégorie B et C** (avec une activité réduite) sont à mettre en relation avec la forte présence de l'intérim et des CDD en particulier dans l'agroalimentaire.

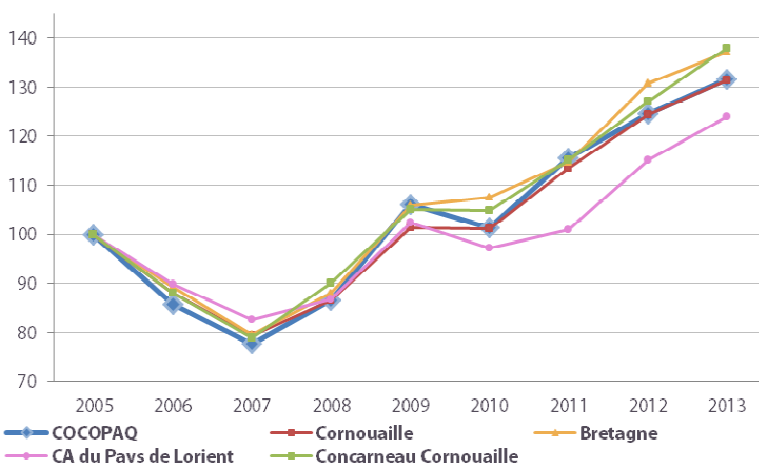
Indice de chômage et catégories, caractéristiques des DEFM de cat. ABC au 31/12/2013

	Nb DEFM cat. A	Indice chômage	Nb DEFM cat. ABC	Part DEFM cat. BC	Part - de 25 ans	Part 50 ans & +	Part Femmes	Part DELD (> 1 an)
CC Quimperlé	2 216	9,5%	3 945	44%	18%	22%	52%	40%
CA Lorient	10 113	12,5%	16 025	37%	18%	22%	51%	43%
CA Concarneau	2 522	12,1%	3 817	34%	16%	24%	50%	38%
Cornouaille	16 075	11,0%	25 421	37%	16%	23%	51%	41%
Finistère	42 344	10,6%	66 089	36%	17%	22%	51%	41%
Bretagne	147 167	10,2%	236 779	38%	16%	21%	51%	40%

Concernant la répartition par âge et sexe des demandeurs d'emploi de catégorie ABC, **18% sont âgés de moins de 25 ans**, soit 2 points de plus qu'en moyennes bretonne et cornouaillaise. Les plus de 50 ans représente eux 22% des demandeurs d'emploi, proportion située entre les moyennes bretonne (21%) et cornouaillaise (23%). D'autre part, les femmes sont légèrement surreprésentées, concentrant 52% des DEFM.

Les demandeurs d'emploi, inscrits depuis plus d'un an à Pôle Emploi (DELD), représentent 40% des DEFM de catégorie ABC, proportion en forte hausse (4 points de plus que fin 2012), mais qui reste inférieure à celle observée aux autres échelons géographiques (40% en région, 41% en Cornouaille).

Evolution des DEFM cat. A (Base 100 au 31/12/2005)



A l'instar des autres échelons géographiques, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a fortement augmenté entre fin décembre **2010 et 2013 : +510 DEFM**, soit une hausse de +30% en 3 ans.

Globalement, depuis fin 2005, et malgré la baisse en 2006 et 2007, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a augmenté de +32% (+530) dans le Pays de Quimperlé, comme sur l'ensemble de la Cornouaille. Cette hausse reste moins accrue que la tendance régionale, mais plus forte que sur la CA de Lorient.

² Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois. La catégorie A regroupe les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Les catégories B et C regroupent les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte ou longue au cours du mois.

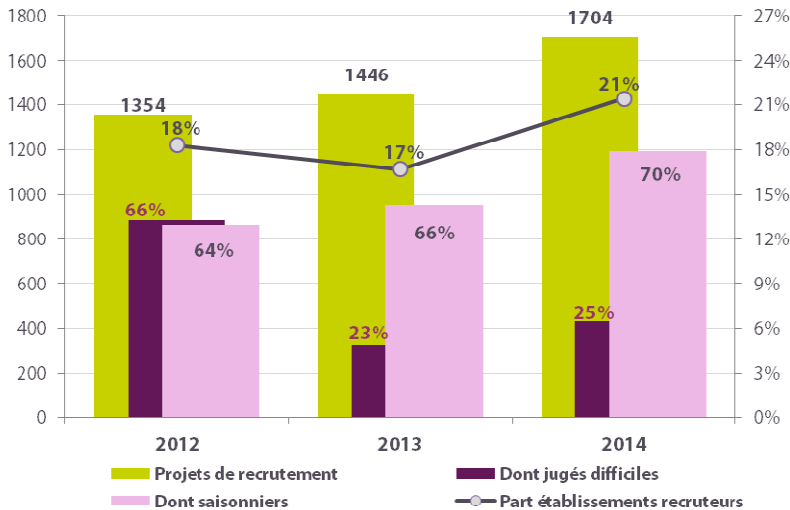
³ L'indice de chômage est le rapport entre les DEFM de catégorie A au 31/12/2013 et la population active de 15-64 ans en 2010

■ Des besoins de main d'œuvre en hausse, mais 7 projets de recrutement sur 10 sont saisonniers

Source : Pôle emploi – Enquête BMO 2014 / traitement QCD

Le bassin d'emploi de Quimperlé, périmètre utilisé dans l'enquête sur les besoins de main d'œuvre, reprend les communes du Pays de Quimperlé, ainsi que la commune de Guisriff. Les données suivantes incluent donc les besoins de main d'œuvre exprimés dans cette commune.

Etablissements recruteurs et projets de recrutement



2014	Part établ. recruteurs	Nb projets recrutement	Part jugés difficiles	Part saisonniers
Bassin Quimperlé	21%	1 704	25%	70%
Bassin Lorient	17%	4 712	38%	30%
Bassin Concarneau	24%	1 632	34%	65%
Cornouaille approximé*	-	11 103	23%	34%
Bretagne	21%	90 213	37%	47%

On compte **plus de 1 700 projets de recrutement en 2014 dans le bassin de Quimperlé**, soit 260 de plus qu'en 2013 et 350 de plus qu'en 2012.

21% des établissements du bassin déclarent des projets de recrutement, comme en moyenne régionale. C'est 4 points de plus que dans le bassin de Lorient, mais 3 de moins que dans celui de Concarneau.

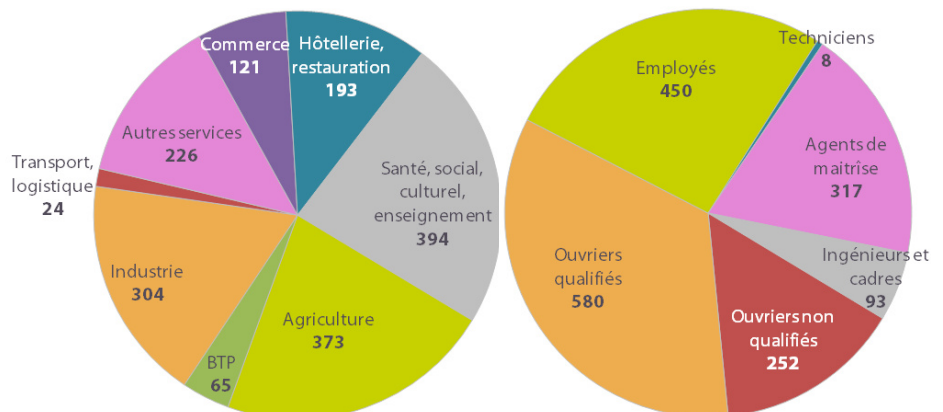
25% des projets sont jugés difficiles : cette proportion varie fortement selon les années : elle était de 66% en 2012. En 2013, elle est de l'ordre de celle de la Cornouaille, mais largement inférieure à la moyenne bretonne, et à celles des bassins de Lorient et Concarneau.

70% des projets concernent un emploi saisonnier, soit une proportion deux fois plus forte qu'en moyenne cornouaillaise, et de 23 points supérieure à la moyenne bretonne. Seul le bassin de Concarneau a une proportion qui se rapproche (65%).

Près de la **moitié des projets de recrutements concernent des ouvriers**, dont près de 7 sur 10 sont qualifiés. En fait, les maraîchers et horticulteurs regroupent à eux seuls plus de 200 projets de recrutements, mais ils ne présentent pas de difficulté de recrutement et sont tous saisonniers. Les projets de recrutement d'ouvriers non qualifiés de l'industrie agroalimentaire sont également nombreux (plus de 130), mais là encore la saisonnalité est très forte. En fait, parmi l'ensemble des projets de recrutement d'ouvriers, près de 3 sur 4 sont saisonniers. Cette proportion atteint également plus de 70% pour les employés, techniciens et agents de maîtrise, alors qu'elle est inférieure à 15% pour les ingénieurs et cadres (moins d'une centaine de projets de recrutement).

Projets selon la famille professionnelle et le niveau de qualification

Plus de 300 projets concernent des métiers industriels et 370 l'agriculture. Mais, comme pour l'hôtellerie-restauration, 80% sont saisonniers dans ces deux domaines. Seul le domaine du BTP (65 projets) présente peu de saisonnalité (10%) et des difficultés de recrutement (70%), avec notamment des besoins de maçons. Dans les services à la personne, on note aussi des besoins non saisonniers avec des difficultés de recrutement pour les aides-soignants et les aides à domicile.



Les métiers les plus recherchés en 2014 (avec plus de 25 projets de recrutement)

	Nb projets recrutement	Difficultés à recruter	Emplois saisonniers
Professionnels de l'animation socioculturelle	237	6%	99%
Maraîchers, horticulteurs salariés	207	0%	100%
Ouvriers non qualifiés des industries agro-alimentaires	131	30%	88%
Serveurs de cafés restaurants	81	0%	98%
Viticulteurs, arboriculteurs salariés	76	25%	25%
Aides-soignants	58	59%	16%
Agriculteurs salariés	53	22%	78%
Aides, apprentis de cuisine, employés polyvalents de restauration	52	38%	70%
Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets	52	0%	96%
Employés de libre-service	48	28%	80%
Ouvriers non qualifiés du papier-carton et du bois	36	0%	100%
Autres ouvriers qualifiés des industries agro-alimentaires	36	83%	83%
Artistes (en musique, danse, spectacles, dont professeurs d'art)	35	0%	0%
Sportifs et animateurs sportifs	35	0%	97%
Employés de maison et personnels de ménage	34	89%	75%
Autres ouvriers non qualifiés de type industriel	30	0%	100%
Autres ouvriers qualifiés de type industriel	30	100%	100%
Agents d'entretien de locaux	28	35%	65%
Aides à domicile et aides ménagères	26	100%	23%
Maçons (dont plâtriers, carreleurs)	25	100%	0%
Caissiers	25	27%	73%
Cuisiniers	24	79%	100%
Éleveurs salariés	22	0%	100%
Secrétaires bureautiques et assimilés	21	25%	67%
Pharmaciens	21	0%	50%

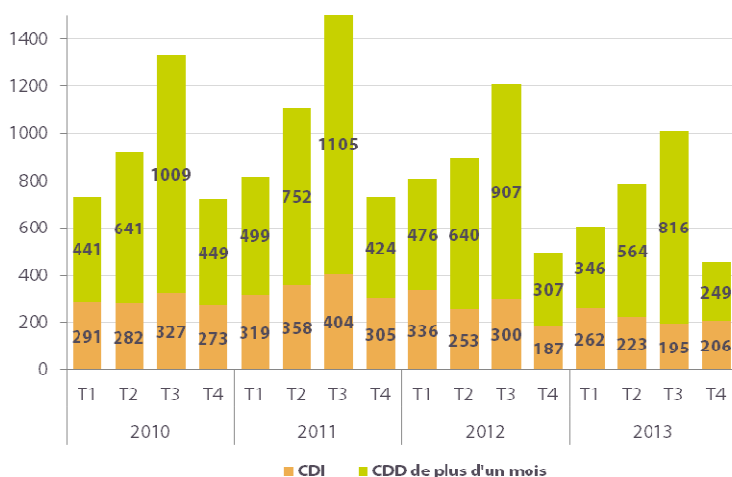
Les lignes en rose sont les métiers pour lesquels plus de 50% des projets de recrutements sont saisonniers. Les lignes en violet sont les métiers pour lesquels plus d'1/3 des projets sont jugés difficiles et moins de 50% sont saisonniers.

■ La diminution des déclarations uniques d'embauche amorcée en 2012 continue en 2013 : - de 900 en CDI et - de 2 000 en CDD de plus d'un mois

Source : Urssaf Bretagne – Déclarations uniques d'embauche – Données brutes / traitement QCD

Dans cette partie, nous ne prendrons en compte que les déclarations uniques d'embauche (DUE) de plus d'un mois, celles de moins d'un mois (entre 9 000 et 13 000 par an à la COCOPAQ) étant difficilement interprétables.

Déclarations uniques d'embauche par type dans le Pays de Quimperlé

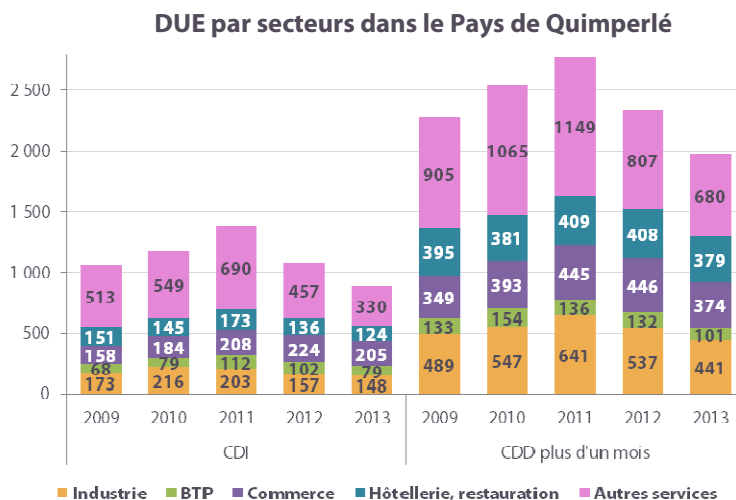


On comptait dans le Pays de Quimperlé entre 250 et 380 **déclarations uniques d'embauche en CDI par trimestre** entre début 2009 et le 3^{ème} trimestre 2012. Depuis, **ce volume a fortement chuté** : il oscille **autour de 200 chaque trimestre**. Les DUE en CDD (de plus d'un mois) sont beaucoup plus affectés par la saisonnalité des activités : une forte activité lors des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres (entre 550 et 1 100 selon les années), plus faible les 1^{er} et 4^{ème} trimestres (entre 250 et 500). Quel que soit le trimestre, on note une **diminution des DUE en CDD en 2012, encore accentuée en 2013.**

Globalement, le Pays de Quimperlé cumule **890 déclarations uniques d'embauche en CDI** entre 2013, contre 1 080 en 2012 et 1 390 en 2011. Depuis 2009, ce volume avait toujours dépassé la barre des 1 000. Concernant les **déclarations d'embauche en CDD de plus d'un mois**, le Pays de Quimperlé en compte **1 975 en 2013**, contre 2 330 en 2012 et 2 780 en 2011. Là encore, le volume avait toujours été supérieur à 2 200 depuis 2009.

La hausse du nombre de DUE en CDI jusque 2011 puis la baisse en 2012 et 2013 s'observe pour les services, l'hôtellerie-restauration et le BTP. Pour l'industrie, une baisse a eu lieu dès 2011. Pour le commerce, la diminution n'a débuté qu'en 2013.

Au final, ce sont les services qui connaissent la plus forte baisse des DUE en CDI entre 2009 et 2013 (-36%), suivis de l'hôtellerie-restauration (-18%) et de l'industrie (-14%). Le BTP et le commerce observent eux des hausses respectives de +16% et +30%.



L'industrie concentre encore 17% des DUE en CDI (près de 150) dans le Pays de Quimperlé, contre 13% en moyenne cornouaillaise et 11% dans l'ensemble de la Bretagne. Et, c'est parmi les DUE en CDD que l'industrie est la plus surreprésentée dans le Pays de Quimperlé, en lien avec la forte saisonnalité de l'agroalimentaire. Ainsi, 22% des DUE en CDD (+ d'un mois) concernent l'industrie, soit deux fois plus qu'en moyenne bretonne.

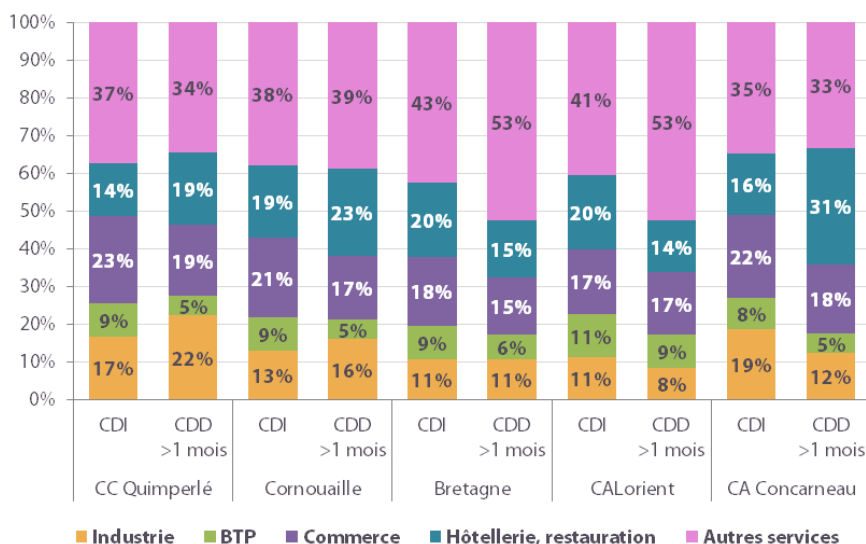
Comme pour l'industrie, **le secteur l'hôtellerie-restauration est plus présent parmi les DUE en CDD**, représentant dans le Pays de Quimperlé 19% de ces DUE, contre 14% des DUE en CDI. Mais, que ce soit en CDD ou CDI, l'hébergement-restauration est sous-représenté parmi les DUE de la COCOPAQ, au regard de la moyenne cornouaillaise (respectivement 23% et 19%), même si celles en CDD restent plus importantes que dans l'EPCI voisin de Lorient et qu'en Bretagne.

Malgré les volumes les plus importants, **le poids des services parmi les DUE est moins fort dans le Pays de Quimperlé qu'en moyenne en Cornouaille ou en région**, en CDI comme en CDD. On en compte 330 (soit 37% des DUE) en CDI et 680 (34%) en CDD de plus d'un mois. Leur poids reste plus fort que dans la CA de Concarneau.

Le **commerce** représente également dans le Pays de Quimperlé environ **1 DUE sur 5**, que ce soit en CDD ou en CDI. Ce domaine est **plus présent parmi les DUE de la COCOPAQ que dans les autres échelons géographiques**.

Enfin, le BTP concentre 9% des DUE en CDI et 5% des DUE en CDD dans le Pays de Quimperlé, proportions proches des observations cornouaillaises et bretonnes.

Répartition des DUE par secteurs en 2013



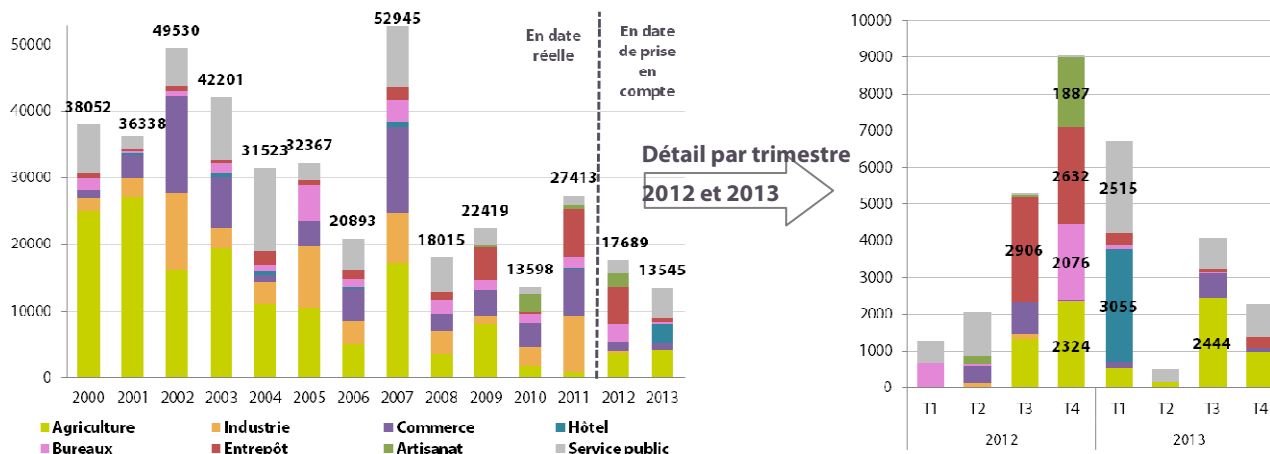
La construction

Source : DREAL Bretagne - SOeS, Sit@del2 – 2000-2011 / En date réelle – 2012-2013 En date de prise en compte / traitement QCD

■ Des mises en chantier de locaux qui diminuent encore en 2012 et 2013

Entre 2000 et 2011, 385 000 m² de locaux ont été commencés sur le Pays de Quimperlé, soit 32 000 m² par an. Cette moyenne a été portée par le début de la décennie : entre 2008 et 2011, on atteint seulement une construction annuelle d'environ 20 000 m² de locaux. **En 2012 et 2013, la construction de locaux a encore diminué avec seulement 15 000 m² mis en chantier par an.**

Surfaces locaux commencés en m² dans le Pays de Quimperlé



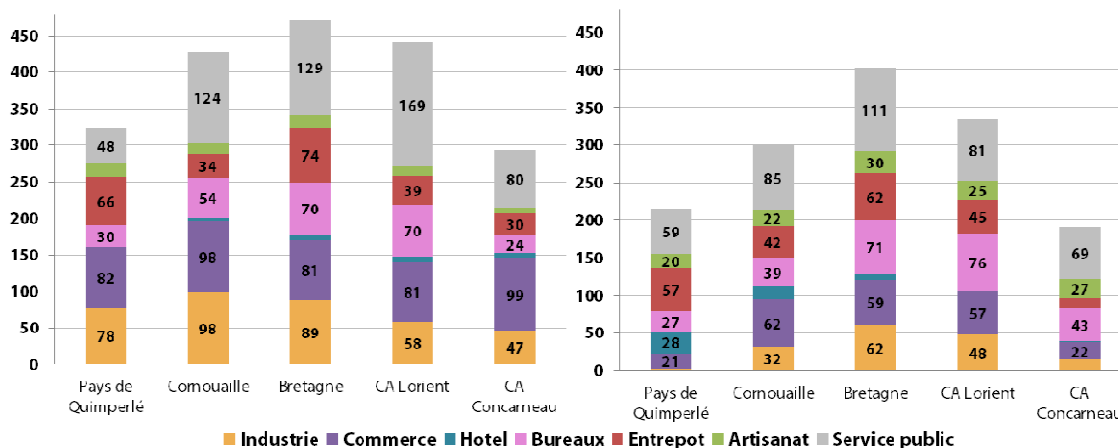
Entre 2000 et 2011, **38% des surfaces** mises en chantier concernent des **locaux agricoles (145 000 m²)**. Cette proportion est plus forte qu'aux autres échelons géographiques (36% en Bretagne et 28% en Cornouaille). Depuis 2008, cette proportion est en baisse : de 17% entre 2008 et 2011, de 25% en 2012-2013.

Hors agriculture, le Pays de Quimperlé a construit entre 2008 et 2011 un peu plus de 320 m² de locaux annuellement pour 1 000 habitants. Ce ratio est nettement inférieur aux moyennes cornouaillaise et bretonne (respectivement 430 et 470). Sur les deux dernières années, comme sur tous les territoires, ce ratio a encore diminué : il n'est plus que de **215 m² annuel pour 1 000 habitants dans le Pays de Quimperlé en 2012 et 2013.**

La construction de locaux ces deux dernières années est principalement portée par les **bâtiments de service public (28%)** et par les **locaux d'entrepôt (27%)**. Pour ces derniers, la construction est plus forte qu'en moyenne cornouaillaise (57 m² annuel pour 1 000 habitants, contre 42), avec une construction importante fin 2012 à Quimperlé et Baye. Les mises en chantier de service public sont elles portées par Arzano (santé).

A noter aussi la forte construction hôtelière début 2013 à Bannalec (résidence de personnes âgées), ainsi que de bureaux à Moëlan-Sur-Mer et de locaux d'artisanat à Scaër et Riec-Sur-Belon, au 4^{ème} trimestre 2012.

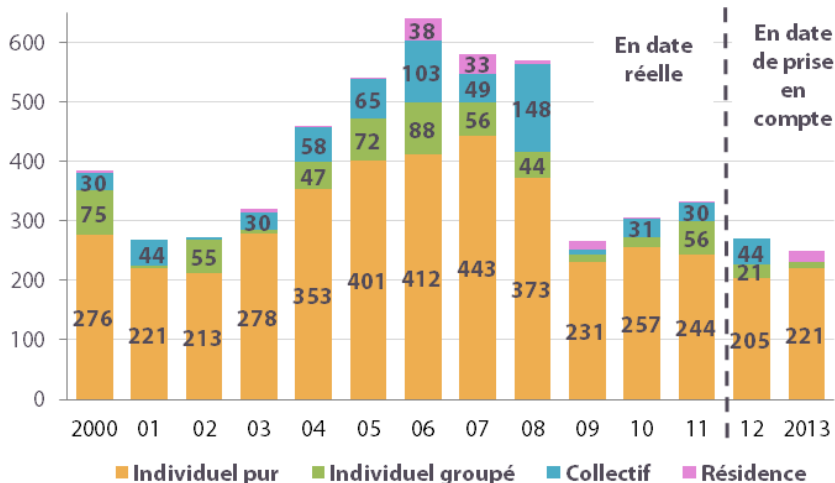
Surfaces locaux commencés annuellement en m² rapportées à la population (hors agriculture) Entre 2008 et 2011



■ Le tassement de la construction de logements observé depuis 2009 se poursuit en 2013

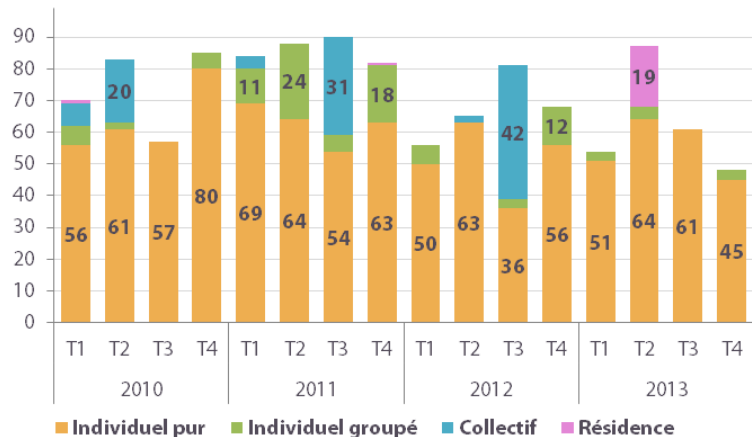
On peut distinguer 3 périodes distinctes de mises en chantier sur la décennie 2000 dans le Pays de Quimperlé : entre 2000 et 2003, on compte en moyenne 310 logements commencés par an ; entre 2004 et 2008 cette moyenne annuelle atteint près de 560 logements commencés par an ; entre 2009 et 2011, cette moyenne est redescendue autour de 330 logements mis en chantier par an. **Sur les deux dernières années, la tendance de faible construction se poursuit, avec seulement 270 logements mis en chantier en 2012 et 250 en 2013.**

Nombre de logements commencés dans le Pays de Quimperlé



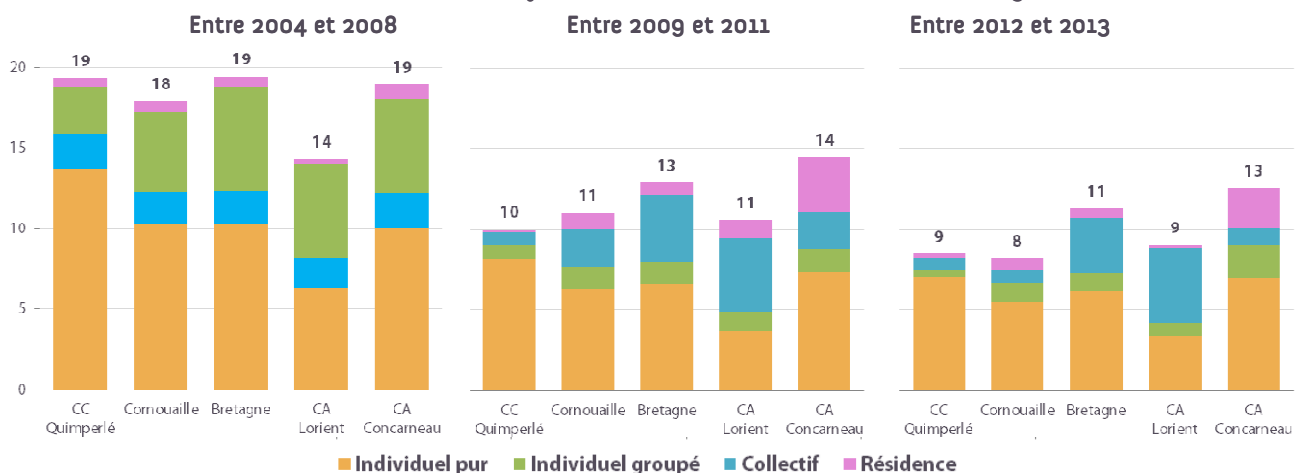
Entre 2000 et 2003, comme entre 2009 et 2013, quand les mises en chantier sont moins nombreuses, près de 80% concernent la construction d'individuel pur. Cette proportion n'était que de 70% entre 2004 et 2008 : durant cette période on a compté plus de 420 logements collectifs mis en chantier, soit 15% des constructions contre 9% sur les autres périodes. **En 2012 et 2013, moins de 45 logements collectifs ont été mis en chantier** (dont 9 sur 10 à Moëlan-Sur-Mer).

Logements commencés par trimestre dans le Pays de Quimperlé (En date de prise en compte)



Rapporté au stock de logements, le Pays de Quimperlé compte, en moyenne annuelle, 9 mises en chantier pour 1 000 logements en 2012 et 2013. Ce ratio est inférieur à celui observé en Bretagne, et équivalent au ratio cornouaillais. Entre 2009 et 2011, il était déjà seulement de 10 logements mis en chantier par an pour 1 000 logements en stock à la COCOPAQ, inférieur à tous les autres échelons géographiques. A noter que l'EPCI voisin CCA, bien qu'ayant vu ses constructions diminuer, maintient un niveau de plus de 13 logements par an pour 1 000 habitants ces 5 dernières années.

Ratio annuel de construction (Moyenne annuelle de mises en chantier / 1000 logements*)



*Logements 2006 pour période 2004-2008, logements 2009 pour période 2009-2011, logements 2010 pour période 2012-2013



Rédaction : Audrey Naulin, Dominique Pennec – Quimper Cornouaille Développement

Agence de Développement Economique et d'Urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille

3 rue Pitre Chevalier – CS 40002 – 29018 Quimper Cedex

Tel 02 98 10 34 00 – Fax 02 98 10 34 10

www.quimper-cornouaille-developpement.fr